



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

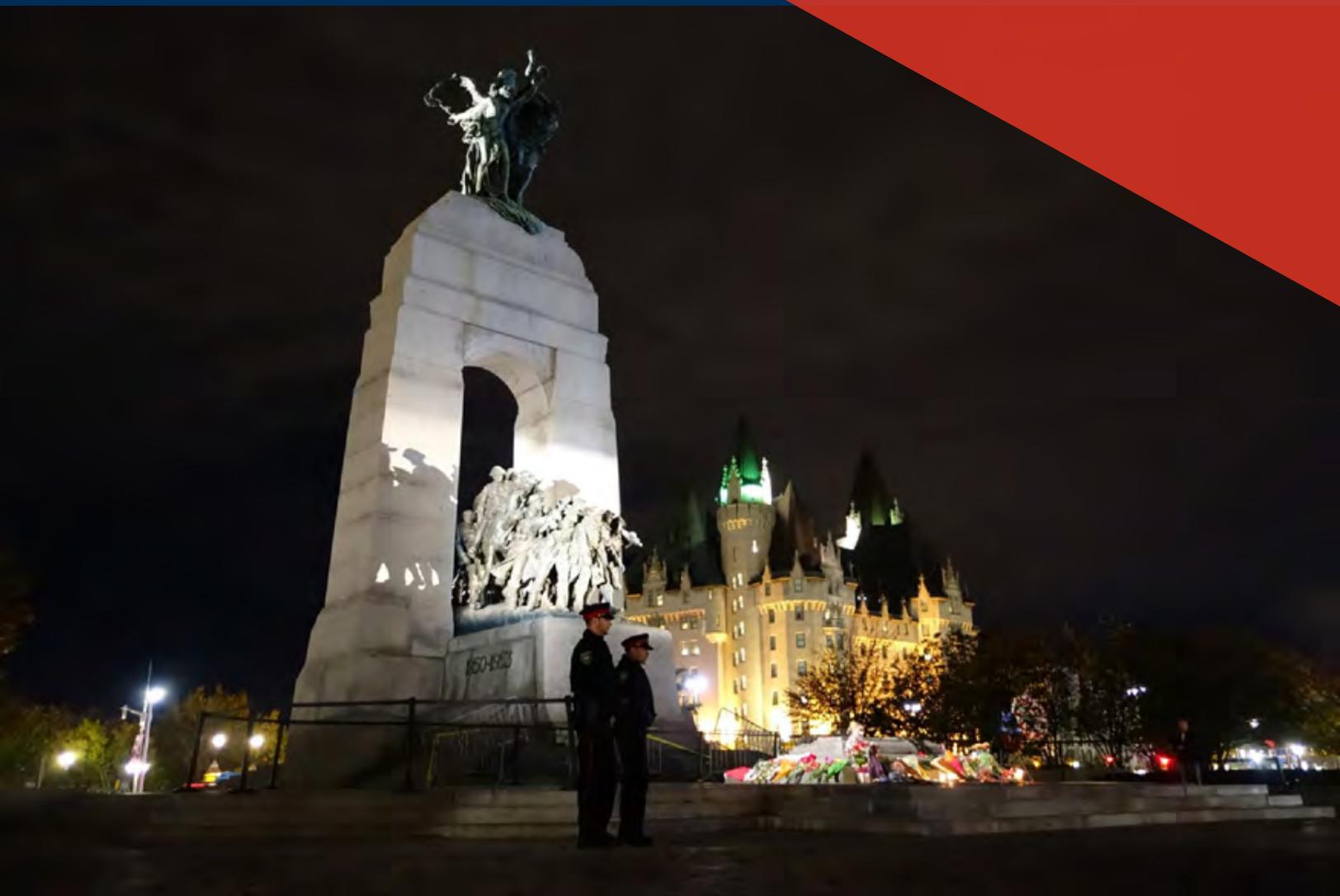
RAPPORT ANNUEL 2014

SERVICE DE POLICE D'OTTAWA | OTTAWAPOLICE.CA



OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

The Trusted Leader in Policing
Le chef de file de confiance dans la police



BIENVENUE

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SERVICES POLICIERS D'OTTAWA, LE CONSEILLER ELI EL-CHANTIRY



Au nom de la Commission de services policiers d'Ottawa, il me fait plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2014 du Service de police d'Ottawa (SPO).

La Commission a travaillé fort en 2014 à donner au SPO une direction stratégique et une gouvernance éclairée, remplissant ainsi ses obligations,

en vertu de la Loi sur les services policiers, d'assurer la prestation de services policiers satisfaisants et efficaces. Je tiens à remercier chacun des membres de la Commission de leur engagement et de leur apport, et j'ai bien hâte de voir ce que nous pourrons accomplir ensemble en 2015, alors que nous poursuivrons la mise en oeuvre des buts et objectifs avancés au sein de notre Plan directeur 2013-2015.

En février 2014, nous avons dit aurevoir à Adriana Doyle, membre de la Commission nommée par l'autorité provinciale et, en fin novembre, le maire Jim Watson termina son mandat. En décembre, la Commission accueillit le conseiller Tim Tierney (Quartier 11), se joignant à moi-même et au conseiller Jan Harder (Quartier 3) à titre de représentants du Conseil municipal. En 2014, la Commission était complétée par les représentants de la collectivité, Jim Durrell (vice-président), Carl Nicholson, et L.A. (Sandy) Smallwood.

La Commission aborda des sujets épineux en 2014, notamment le déploiement et l'utilisation des armes à impulsions, et la discussion publique se poursuivit au sujet du Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers. Nous sommes fiers de notre appui continu à l'égard du chef Bordeleau et des membres du SPO, qui livrent les nombreux services dont dépendent les résidents d'Ottawa et ses visiteurs – particulièrement ces services relevant des priorités du chef soit les armes à feu, les bandes de rue, la violence à l'endroit des femmes, et la sûreté routière.

Au nom de la Commission, je tiens à remercier nos membres civils et assermentés qui continuent, la nuit comme le jour, de se porter au service de notre communauté. Ils le font avec dévouement, assiduité, vigilance, compassion, intégrité et courage – contribuant à faire d'Ottawa l'une des villes les plus sûres au monde.

Je me réjouis à la perspective de poursuivre mon mandat en 2015 et de continuer à servir les intérêts de la collectivité.

Bien à vous,

Le conseiller Eli El-Chantiry
Président, Commission de services policiers
d'Ottawa



Rangée avant - de gauche à droite - Wendy Fedec, directrice générale, le président Eli El-Chantiry, la membre Suzanne Valiquet, le conseiller Tim Tierney. Rangée arrière - de gauche à droite - la conseillère Jan Harder, le vice-président Jim Durrell, les membres Carl Nicholson et L.A. (Sandy) Smallwood

MESSAGE DU CHEF

Le Rapport annuel 2014 du Service de police d'Ottawa nous donne l'occasion de faire démonstration du travail que font chaque jour les membres du Service de police d'Ottawa pour assurer la sûreté de notre communauté.

Il propose à la Commission de services policiers d'Ottawa et à la collectivité dont nous sommes au service des renseignements importants concernant notre rendement, nos progrès à l'égard de nos priorités, et fait connaître quelques uns des gens derrière les chiffres.

Notre efficacité et notre force en tant que service de police résultent directement du professionnalisme de nos membres et de la confiance et des partenariats qu'ils forgent avec notre communauté.

Comme vous pourrez le constater au sein du rapport, nos membres sont dévoués à la sûreté de la collectivité. Ils protègent les résidents, se portent à l'aide des victimes, font respecter la loi et sensibilisent les gens quant aux tendances en matière de criminalité et de sécurité.

Je suis fier de leur travail.

Ensemble, nous continuons à rechercher de nouvelles manières d'offrir des services qui répondent à de nouveaux besoins et des attentes en constante évolution.

Je vous invite à la lecture, par la voie de ce site ou d'un document PDF pour en savoir plus long sur notre rendement et les statistiques sur la criminalité. Ces chiffres sont importants, puisqu'ils nous aident à affecter nos ressources là où on a le plus grand besoin d'elles.

Parmi les faits saillants, on note qu'Ottawa a connu en 2014 une baisse de 2% du nombre de crimes signalés, chutant à 31 466 infractions (hormis les infractions à la circulation) et renforçant la place de notre ville parmi les grands centres urbains les plus sûrs du Canada. Il y eut aussi une diminution de l'ordre de 2% du nombre d'infractions liées aux biens, attribuable à 343 cas de vol (5000\$ et moins) et 175 cas d'introduction par effraction de moins.



En tout, nous avons reçu près de 245 500 appels nécessitant une présence policière. Parmi ces appels, plus de 4095 furent considérés de priorité 1 (ce qui signifie qu'il y avait danger imminent pour la vie), où notre norme de rendement d'intervention fut une arrivée sur place dans les 15 minutes dans 95% des cas.

Ce Rapport annuel renferme bien plus que des statistiques.

Il met en lumière des membres individuels de notre service et l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Le rapport examine le travail en cours sur nos priorités, celles des armes à feu et des bandes de rue, de la sécurité routière et de la violence à l'endroit des femmes.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons abordé ces enjeux par la voie d'efforts de répression, de sensibilisation communautaire, et des stratégies de prévention. Pour démontrer l'importance de ces questions, le SPO a consacré les ressources appropriées et mis en œuvre des partenariats de mobilisation communautaire continue afin de trouver solution à ces problèmes.

Quelques chiffres (sur barre de défilement)

37%	Taux de résolution d'infractions au Code criminel
2796	Superficie de la ville d'Ottawa en km ²
7 minutes	Délai moyen d'arrivée sur les lieux d'un appel d'urgence
5500	Victimes soutenues par l'Unité d'aide aux victimes
1700	Rapports d'incidents non-urgents reçus en ligne
4500	Nombre de téléchargements de l'appli de la Police d'Ottawa
23 488	Nombre de nouveaux abonnés Twitter en 2014
731 900\$	Surplus budgétaire en 2014
524	Nombre d'agents affectés à l'intervention en cas d'urgence
245 500	Appels nécessitant une intervention policière mobile
71%	Pourcentage de membres du SPO diplômés d'études postsecondaires
64	Nombre de langues parlées par les membres du SPO
95 500	Nombre de rapports d'incidents reçus
85%	Pourcentage des coûts relatifs au maintien de l'ordre attribué au salaire
80%	Pourcentage des terres de la ville qui sont rurales.

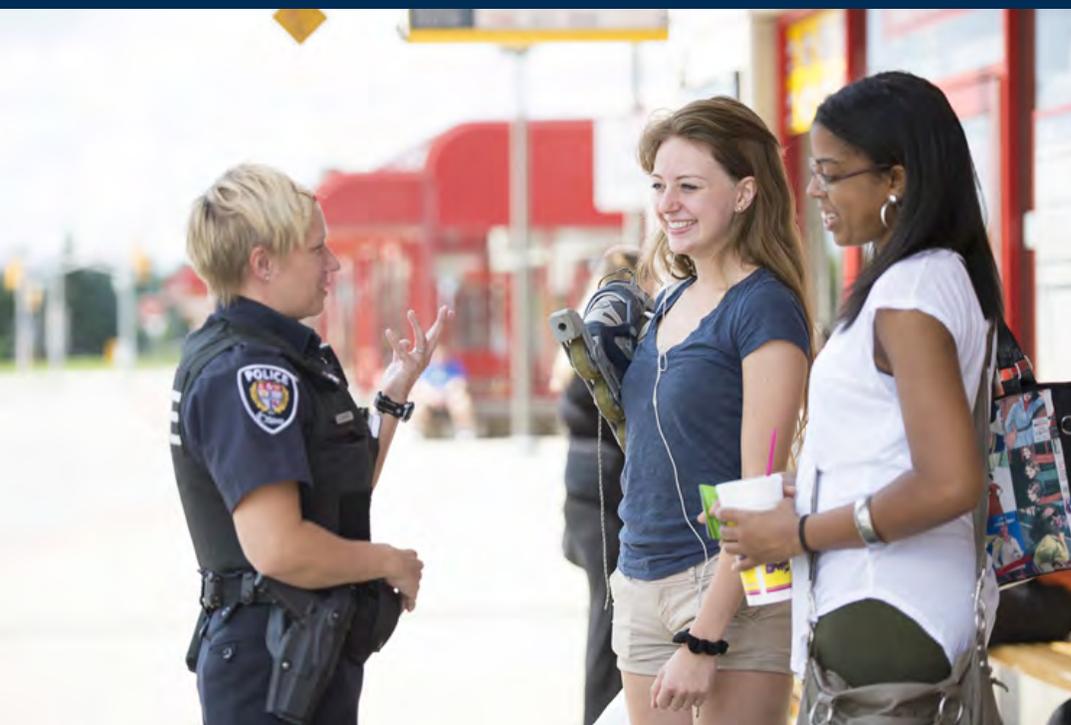
Tandis que nos membres s'affairent à l'application des lois portant sur ces enjeux, nous savons que la mobilisation et les partenariats communautaires sont essentiels pour en arriver à des solutions à long terme.

Le *Plan directeur 2013-2015* fut adopté en mars 2013 et fixa le cap pour l'organisation. Le *Plan* est une réponse collective aux préoccupations que vous, membres de la collectivité, avez évoquées. À partir du *Plan*, nous tirons nos buts et objectifs mesurables portant sur quatre priorités stratégiques – Valeur, Communauté, Membres et Service. Le *Plan* tient également compte des pressions que subit la police et dresse une feuille de route pour renforcer la prestation quotidienne de nos services. Ceci comprend notamment la façon dont nous répondons aux appels à l'aide ou en cas d'urgence, et comment nous faisons enquête, nous maintenons l'ordre public, venons en aide aux victimes, appliquons la loi et prévenons le crime.



Charles Bordeleau
Chef de police





**FAIRE PARTIE DE
NOTRE COMMUNAUTÉ**

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES



La violence contre les femmes (VCF) est un problème grave et répandu qui franchit toutes les cultures et les frontières sociales et affecte toutes les communautés – elle compte parmi les grandes priorités du le SPO.

Tout au long de 2014, le SPO continua à mobiliser ses partenaires communautaires, comme Prévention du crime Ottawa, afin d'accroître la sensibilisation du public à la violence contre les femmes.

Selon Statistique Canada, une Canadienne sur trois a vécu une agression sexuelle ou subi une violence psychologique, émotive ou physique de la part d'hommes ou de garçons. Songez aux femmes et aux filles qui sont exposées à la menace de violence au quotidien, et à celles qui ont perdu la vie en conséquence d'actes intentionnels de violence.

Nos agents interviennent et font fréquemment enquête à la suite d'appels liés à ce problème. Afin d'arriver à une solution d'ensemble, le rôle du SPO évolue, ne se bornant plus à arrêter ceux qui enfreignent la loi et à faire enquête sur les crimes. Notre stratégie mise aussi sur la sensibilisation des gens, particulièrement les jeunes hommes et les garçons en vue d'enrayer la violence à l'endroit des femmes, de mettre les gens au défi de se prononcer sur la question et de réfléchir à leurs propres convictions, langage et conduite.

La Police d'Ottawa se penche sur les meilleures pratiques pour faire face à la VCF, à savoir comment les ressources doivent être affectées pour y répondre, et l'élaboration de stratégies collaboratives en matière de prévention.

Beaucoup d'excellent travail se fait dans ce domaine dans notre communauté. Par la voie de la collaboration avec nos partenaires, nos efforts collectifs nous aideront à tendre une main aux victimes, faire savoir à tous que la violence contre les femmes ne sera pas tolérée, et de fournir aux femmes les ressources nécessaires pour leur venir en aide.

L'inspecteur Mike Maloney

L'inspecteur Mike Maloney travaillait au sein de la Section de la violence conjugale, où il venait en aide aux victimes affectées par la violence et leurs familles. Cependant, il comprit bientôt qu'il pouvait contribuer un point de vue particulier à ce type d'enquête. Lisez le récit de son expérience personnelle de violence familiale.

Marche un mile dans ses souliers

Le SPO et ses partenaires communautaires sont fiers d'avoir pris part à trois campagnes de sensibilisation de grande importance, ainsi qu'une initiative baptisée « Marche un mile dans ses souliers ».

L'initiative aborde avec légèreté le sujet sérieux de la violence à l'endroit des femmes, demandant aux hommes de littéralement marcher un mile dans des souliers à talons hauts pour femme.

Le chef Bordeleau fit partie d'un groupe d'hommes qui acceptèrent le défi avec enthousiasme et se rendirent à pied du 474, rue Elgin à l'hôtel de ville, le 25 novembre 2014.



Faire la lumière

Faire la lumière, c'est impliquer les gens à rompre le silence au sujet de la violence familiale, qui peut toucher n'importe qui, sans égard à leur statut social ou économique, leur race ou leur tranche d'âge.

Le Service de police d'Ottawa est très fier de sa participation à cette initiative communautaire qui se déroula du 25 novembre au 6 décembre 2014.

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la collectivité et lui montrer que la violence familiale n'est ni acceptable, ni tolérée, et qu'il y a de l'aide disponible.

Tout au long de la campagne, les entreprises locales de la rue Elgin mirent l'accent sur la couleur pourpre à l'aide d'ampoules, d'affiches, de rubans et de décalques dans les fenêtres et vitrines.



En 2003, Megan Paterson survécut à un horrible incident de violence familiale, où elle fut agressée sexuellement et abattue par un ex-copain. Elle partagea courageusement son histoire lors d'une campagne « Faire la lumière » antérieure, dans l'espoir de pouvoir aider d'autres femmes. Elle est une source d'inspiration et une voix forte pour les femmes ayant souffert aux mains d'un conjoint, d'un membre de la famille ou d'un ami.

La Campagne du ruban blanc

La Campagne du ruban blanc est la plus grande organisation nationale formée d'hommes se mobilisant pour mettre un terme à la violence contre les femmes.

Le port d'un ruban blanc représente un engagement personnel de ne jamais commettre, tolérer ou demeurer muet face à la violence à l'endroit des femmes et des filles.

Le Projet corde à linge

Le *Women's Event Network* (WEN) soulève au grand air la question de la violence faite aux femmes et aux enfants.

Par la tenue annuelle du « Projet corde à linge », femmes et enfants rompent le silence sur la violence subie en peignant des messages sur des tee-shirts, qui sont exposés sur une corde à linge dans la communauté.

Comme par les années passées, le foyer du 474 rue Elgin fut parmi les lieux accueillant cette exposition, qui vise à sensibiliser la population quant aux répercussions de la violence contre les femmes et les enfants.

Pour obtenir plus de détails sur le projet, visitez le site web du WEN (en anglais seulement.)

Ensemble, nous pouvons enrayer la violence contre les femmes et les enfants.



Un homme est inculpé de six agressions sexuelles

En 2014, la Police d'Ottawa inculpa un homme de la région relativement à six agressions sexuelles survenues en 2012 et 2013, et qui furent reliées par un groupe d'enquête.

L'identification du responsable était une priorité absolue du Service de police d'Ottawa.

Le groupe d'enquête reçut des centaines de tuyaux de la part du public et identifia plus de 150 personnes d'intérêt par la voie d'un travail d'enquête professionnel, méthodique et rigoureux.

Je peux MANifester le changement

Au début de novembre 2014, la Police d'Ottawa lança une nouvelle campagne de prévention intitulée Je peux MANifester le changement.

Elle invite les hommes, les adolescents et les garçons à s'engager à aider à résoudre le problème courant de la violence sexiste.

Nous partageons tous la responsabilité de mettre un terme à la violence contre les femmes. Si vous la voyez, signalez-la.

VISITEZ le manifestchange.ca!

La Puissance des médias sociaux



En 2014....

- Nous avons gagné 23 488 abonnés sur Twitter, pour un total de 41 285 le 31 décembre 2014.
- Nous avons obtenu 4176 mentions J'aime sur Facebook, pour atteindre 11 502 le 31 décembre 2014.
- Nous avons connu 368 356 consultations de page (34% d'utilisateurs récurrents, 65% de nouveaux utilisateurs)

Données démographiques 2014 du web:

- La plupart des visiteurs appartiennent aux tranches d'âge de 25 à 35 et de 45 à 54 ans
- Un proportion presque égale de visites d'hommes et de femmes

Maintenant, en 2015:

- 51 132 abonnés sur Twitter
- 11 549 mentions J'aime de page Facebook





En mai 2014, la Police d'Ottawa inaugura la nouvelle allure du ottawapolice.ca, proposant une conception accessible, une navigation simplifiée et un moteur de recherche amélioré - sans oublier la déclaration en ligne et une appli donnant accès à la cartographie de la criminalité, aux perturbations de la circulation, à une trousse en cas de collision, à des fonctions pour appeler la police, pour trouver un poste de police et bien plus encore!

RÉPONDRE À LA COLLECTIVITÉ

Quatre jeunes inculpés en rapport à des braquages de commerces du centre-ville

Le 20 juin 2014, l'Unité des vols du SPO fit l'arrestation de quatre jeunes hommes relativement à des vols perpétrés au centre-ville. Trois dépanneurs du secteur furent braqués vers la mi-janvier et un quatrième vol eut lieu en avril.

Des armes furent utilisées lors des quatre braquages, et un employé fut blessé en avril, au cours du dernier incident.

Bilan du projet de patrouille pédestre de la Basse-ville

Le projet de patrouille pédestre de la Police d'Ottawa, à l'œuvre dans les secteurs du marché By et de la rue Rideau, continue de connaître le succès et à faire une différence pour les gens qui habitent les environs, y travaillent, ou les visitent.

Un nombre accru d'agents de police, en collaboration avec les agents des Services des règlements municipaux et les agents spéciaux d'OC Transpo, patrouillent le secteur depuis le 2 juillet 2014.

Ce projet estival d'une durée de deux mois fut inauguré en 2013 dans le cadre d'un effort continu visant à résoudre les problèmes identifiés par la collectivité.

Lors du premier mois d'activité du projet, les agents répondirent à 257 appels de service et portèrent 576 chefs d'accusation.

En conséquence, le secteur a connu une baisse du nombre de cas de nuisance.

Ratissage des clients de la prostitution dans Carlington

Dans le cadre de ses efforts continus pour veiller à la sécurité communautaire tout en luttant contre la victimisation des travailleuses du sexe, l'équipe de quartier de la division Ouest du SPO mena, sur deux jours, une opération de ratissage de prostitution.

L'initiative eut lieu dans le secteur de Carlington le 28 novembre et le 5 décembre 2014 et donna lieu à l'arrestation de sept clients pour des infractions liées à la prostitution.

Le SPO effectue, tout au long de l'année, de telles campagnes d'application de la loi, de manière proactive ainsi qu'en réponse aux plaintes émises par la collectivité.

Ces initiatives continuent d'accroître la sûreté communautaire et de réduire l'incidence de la victimisation des travailleuses du sexe.

Plus de 400 accusations portées dans le cadre d'une opération de lutte contre les nuisances

Une opération de lutte contre les nuisances, menée du 18 au 20 septembre 2014, se solda par plus de 400 chefs d'accusation criminelle ou liée à des infractions provinciales.

L'opération fut menée par le Service de police d'Ottawa, en collaboration avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, les Services des règlements municipaux d'Ottawa et les agents spéciaux d'OC Transpo.

L'opération mettait l'accent sur les secteurs du marché By, de la Basse-ville, de Vanier, du Glebe, de Côte-de-Sable, et du centre-ville.

Au long des trois jours de la campagne, les organismes participants :

- délivrèrent 426 avis d'infractions provinciales,
- portèrent deux chefs d'accusation en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances,
- portèrent 16 chefs en vertu du Code criminel, touchant notamment au vol, à la fraude, et au manquement à des préoccupations d'ordre judiciaire
- exécutèrent deux mandats d'arrestation.

Un homme d'Ottawa est inculpé à la suite d'une vague d'un mois d'introductions par effraction

Le 10 septembre 2014, l'Unité des introductions par effractions du SPO fit l'arrestation d'un homme en rapport à une série de cambriolages qui eut lieu de la mi-juillet au début de septembre.

En tout, 18 entreprises et résidences situées dans le corridor de la rue Bank, dans le secteur Sud de la ville, furent ciblées, et neuf véhicules furent volés, et retrouvés par la suite.

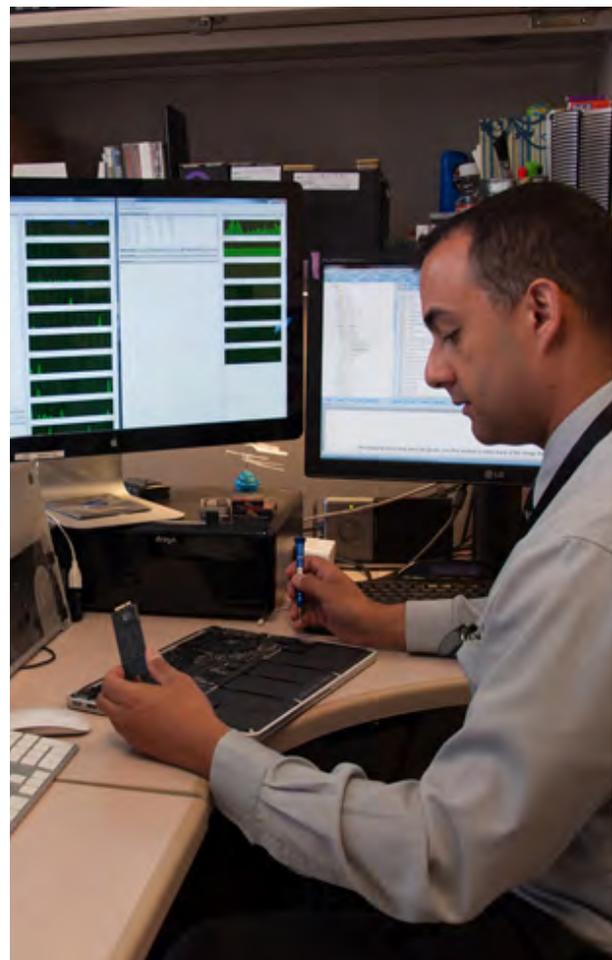
Un jeune d'Ottawa inculpé de plus de 60 infractions au Code criminel liées au « swatting »

Le 8 mai 2014, le Service de police d'Ottawa fit l'arrestation d'un adolescent âgé de 16 ans, dans le cadre d'une enquête internationale sur la cybercriminalité liée au « Swatting ».

Le « swatting » est un terme utilisé en ligne en référence à l'activation des services d'urgence par des fausses alertes en vue de se venger d'un particulier ou d'un organisme en faisant intervenir des équipes spéciales, les S.W.A.T. , invoquant des scénarios de tireurs actifs ou d'alertes à la bombe », explique le sergent d'état-major Rick Baldwin-Ooms du Service de police d'Ottawa.

Cette enquête commune fit appel à des organismes du Canada et des États-Unis.

Le jeune homme fut inculpé de 60 infractions criminelles.





NOS GENS

NOS GENS

De grandes choses sont accomplies à chacun des niveaux de notre organisation – un reflet direct du leadership, du professionnalisme et du dévouement de nos gens.

Les membres du SPO – assermentés comme civils – définissent ce que nous sommes et ce que nous faisons. La prestation individuelle et collective de nos fonctions et notre apport à la communauté caractérisent en grande partie notre Service. C'est à travers nos membres que nous définissons et manifestons notre vision, notre mission et nos valeurs, et offrons les services essentiels dont notre communauté dépend.

Nos membres sont vos voisins.
 Nos membres sont entraîneurs de hockey.
 Nos membres sont des chefs de club de course.
 Nos membres sont des mamans et des papas.
Nos membres sont notre plus précieuse ressource.

12 recrues et 6 enrôlés directs se joignent aux rangs du SPO

En 2014, le SPO accueillit 18 nouveaux agents, dont 12 recrues et six enrôlés directs – ce qui signifie qu'ils sont des agents chevronnés provenant d'autres

services de police canadiens. Des 12 recrues, huit sont bilingues et certains parlent le somali, l'espagnol ou le portugais. Quatre des six enrôlés directs sont bilingues, et certains parlent l'espagnol ou l'allemand.

Le 18 juin 2014, le chef Charles Bordeleau présenta leur insigne aux 18 agents dans le cadre d'une cérémonie officielle.

La Course commémorative des agents de la paix canadiens « Courir en souvenir ».

Cette course du souvenir est une course de relais de 460 kilomètres qui serpente à travers de nombreuses communautés, à partir du monument commémoratif de la police de l'Ontario à Toronto, et jusqu'au Tableau d'honneur commémoratif, situé sur le mur périmétrique de la colline du Parlement à Ottawa.

Du 25 au 27 septembre 2014, une douzaine d'agents déterminés du Service de police d'Ottawa se joignirent à 300 agents d'un peu partout au pays pour rendre hommage aux disparus et pour amasser des fonds.



RÉPONDRE À VOTRE APPEL

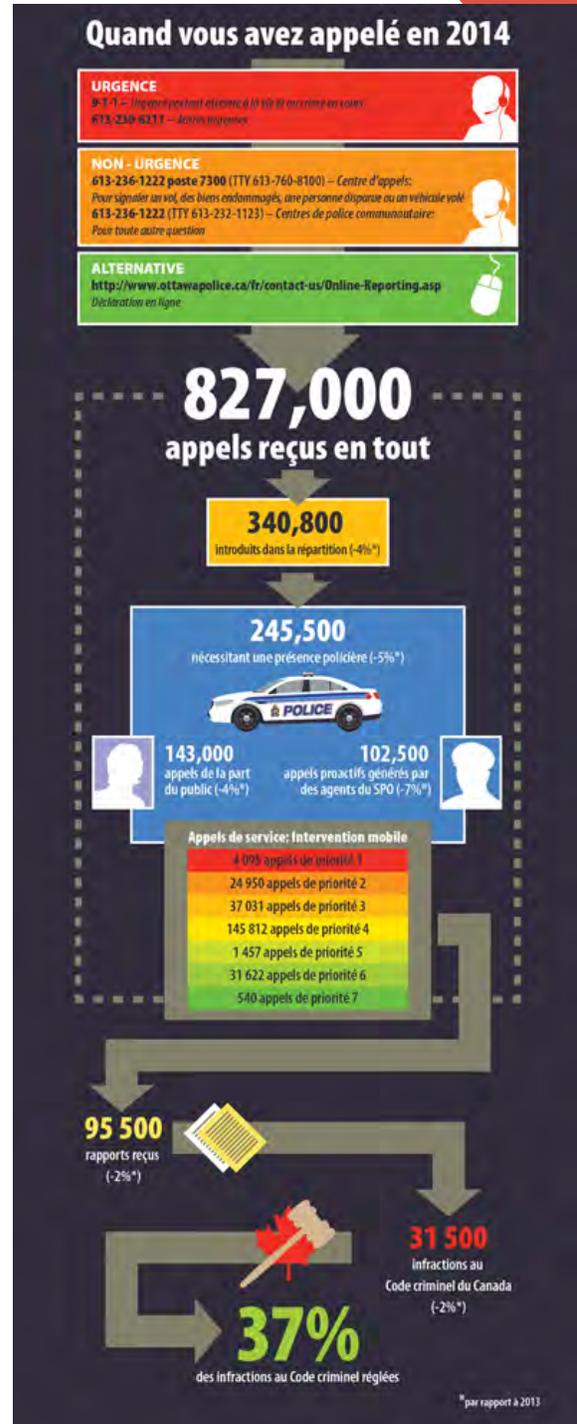
Le Service de police d'Ottawa reçoit près de 854 000 appels en 2014. [Lien vers « Notre rendement »] Des 246 000 appels nécessitant une présence policière sur les lieux, près de 5000 furent évalués comme une 1re priorité (danger imminent pour la vie), selon laquelle l'organisation a atteint la norme de rendement en matière d'intervention, en répondant à l'appel dans les 15 minutes 95 % du temps.

Chacun de ces appels nécessite de l'assiduité et du courage. Voici le récit de deux de ces appels.

La bravoure à l'œuvre

L'agent Andrea Lensen intervint en réponse à un appel faisait état d'une femme sur une passerelle à piétons située près de l'avenue Laurier, qui enjambe le canal. La jeune femme avait rampé sous la passerelle et menaçait de se jeter sur la voie piétonnière à partir de la voûte.

Plus tôt dans la soirée et non loin de là, les agents Keen, Correa, Michie, Bowie, Lafrenière, Bellefeuille et Lamarche répondirent à l'appel d'une adolescente juchée sur le pont Cummings et qui avait séjourné à l'hôpital. Alors que les agents commençaient à lui parler, elle déclara qu'elle ne voulait pas retourner à l'hôpital, et se jeta dans la rivière aux eaux froides et au courant rapide. L'agent Bowie la repéra dans l'eau à partir du pont Saint-Patrick, retira sa ceinture et ses bottes de service et se glissa dans la rivière après avoir retiré le siège arrière de sa voiture de patrouille, qui sert aussi de dispositif de flottaison. Il attrapa la jeune femme au passage, lui sauvant la vie. Les agents Correa et Lafrenière allèrent aussi à l'eau pour aider l'agent Bowie à tirer l'adolescente des eaux. L'adolescente, indemne, fut transportée jusqu'au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario.



Plus tard ce mois-là, un homme envoya une photo le montrant à sa résidence braquant un fusil sur son ex-femme. Le message expliquait qu'il était suicidaire et que si quelqu'un se présentait à sa porte, il mettrait fin à sa vie dans son sous-sol. Pendant que les Unités se préparaient à intervenir, l'homme appela son ex-femme. L'agent Daniel Bargh se trouvait alors avec celle-ci et lui demanda l'autorisation de s'entretenir avec l'homme. Faisant appel à ses talents de communicateur, il parvint à convaincre l'homme de quitter sa résidence, puis l'agent Devon Archer le

dirigea jusqu'à la rue. Les agents impliqués parvinrent à désamorcer la situation et l'homme fut conduit à l'hôpital. Plusieurs armes à feu furent saisies dans la résidence.

Les actes de bravoure et la présence d'esprit de ces agents méritent d'être soulignés. Le travail acharné qu'ils font quotidiennement tient notre ville en sûreté et a des répercussions positives sur l'existence des gens ayant besoin d'aide.



PRIX DE LA POLICE ET DE LA COLLECTIVITÉ



L'agent Christine Schulz reçut, en mai 2014, le certificat de mention élogieuse du Gouverneur général pour son aide envers un homme suicidaire. L'agent Schulz s'engagea dans les eaux glaciales de la rivière Rideau en 2013 pour aider un ambulancier à ramener l'homme à la rive.

Le 25 octobre 2013, deux membres de la collectivité, Peter Winkler et Kathleen McMullen, furent témoin d'un accident impliquant un seul véhicule et s'arrêtèrent pour venir en aide au conducteur, emprisonné dans la voiture. Réalisant que le véhicule était sur le point de s'enflammer, Winkler parvint à briser la fenêtre du toit ouvrant. Winkler et McMullen tirèrent alors le conducteur de sa voiture avant que celle-ci ne soit complètement envahie par les flammes. Le conducteur doit certes la vie à leur vivacité d'esprit. En récompense de leurs efforts, Winkler et McMullen reçurent chacun le Certificat du courage, décerné par la Commission de services policiers d'Ottawa.

En 2014, la récipiendaire de la bourse d'études Thomas G. Flanagan, É.C. fut Mlle Melissa Commandant.

DANS LA COMMUNAUTÉ

Le Tournoi international de hockey de la police amasse 50 000\$ pour des œuvres de bienfaisance locales.

L' édition 2014 du Tournoi-bénéfice international de hockey de la police recueillit 50 000\$ pour prêter main-forte au Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario (CHEO), à D.I.F.D. (Do It For Daron), ainsi qu'au Fonds de bienfaisance de l'Association des policiers d'Ottawa.

Ce tournoi annuel fut présenté en 2014 par le Service de police d'Ottawa et récolte des fonds pour divers organismes qui prodiguent leur aide à la communauté.



Flics et jeunes font équipe lors de 14e édition annuelle de la Flottille de l'amitié

Six services de police et cinq groupes de jeunes Autochtones passèrent ensemble la journée du 9 juillet 2014, à l'occasion d'une activité de canotage lors de la Flottille de l'amitié. Après la tenue d'une cérémonie aquatique au lac Dows, les participants descendirent le canal, portagèrent pour atteindre la rivière des Outaouais et pagayèrent en amont jusqu'à l'île Victoria. Lorsque les flics et les jeunes tirèrent finalement leurs canoës de l'eau, ils furent accueillis avec un festin de mets traditionnels. L'activité a pour objectif de tisser de solides liens entre le Service de police d'Ottawa et les jeunes Autochtones.

Programme de mentorat en soccer



Le soccer dépasse tous les milieux et toutes les différences.

À l'automne 2014, le Service de police d'Ottawa donna le coup d'envoi à son programme annuel de mentorat en soccer, qui s'adresse aux garçons et filles de la 3^e à la 6^e année. Le programme amène des enfants à risque sur le terrain de soccer en compagnie de membres du SPO pour profiter ensemble des joies de ce beau sport. Le programme porte ses efforts sur des jeunes éprouvant quelques difficultés sur le plan académique, n'ayant pas les moyens financiers pour se permettre des activités officielles, ou ayant connu la misère.

Plus de 250 enfants et adolescents ont participé au programme et au moins 101 bénévoles de la police y ont consacré de leur temps depuis ses débuts en 2009. Le programme s'est associé au *Ottawa Inuit Children's Centre* et au Centre de santé autochtone Wabano pour aussi assurer la participation de jeunes Inuits. Les clubs FC Capital United, Ottawa South United et Ottawa Internationals, ainsi que la Fondation des Sénateurs d'Ottawa, ont chacun partagé leur expertise afin d'assurer la réussite de cet important programme.

#pinkmaniCURES

Le 31 octobre 2014, la Police d'Ottawa se joignit à la lutte contre le cancer du sein, faisait peindre leurs ongles en rose pour manifester leur soutien envers la campagne #pinkmaniCURES

La Société canadienne du cancer et THE TEN SPOT défièrent hommes et femmes à travers l'Ontario à peindre leurs ongles en rose pour appuyer leur campagne, qui recueille de l'argent pour la lutte contre le cancer du sein.



PROGRAMME DE BÉNÉVOLAT DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

Le Programme de bénévolat du Service de police d'Ottawa (SPO) a plus de 300 bénévoles à son compte.

Le Service de police d'Ottawa propose une multitude de programmes de bénévolat. On compte notamment les Centres de police communautaire (CPC), le programme d'aumônerie, la Police auxiliaire, le Chœur du SPO et son corps de cornemuses, l'Unité Échec au crime et notre programme des Aventuriers. À travers la ville, nos bénévoles donnent de leur temps et se consacrant à des activités comme le Pique-nique des Oursons, le Bal de neige, la Semaine de la police et la Semaine de la prévention du crime.

Quelques chiffres au sujet des bénévoles du SPO:

- L'âge de nos bénévoles varie de 14 à 85 ans
- Nos bénévoles comptent entre 0 et 34 ans de service à nos côtés
- 162 bénévoles sont auprès de nous depuis cinq ans ou plus
- 13 nouveaux membres se sont joints au programme des Aventuriers en 2014

La Semaine nationale de l'action bénévole eut lieu du 6 au 12 avril 2014. La Semaine nationale de l'action bénévole est importante, puisqu'elle permet aux organismes de souligner l'apport quotidien, hebdomadaire et annuel des bénévoles.

Le CPC de Kanata-Stittsville inaugura un nouveau programme baptisé Parents and Prevention (auparavant Kids and Drugs). Cinq nouveaux bénévoles furent formés pour offrir le programme Parents and Prevention. Le SPO s'est associé aux centres de santé communautaires pour apporter cette présentation unique aux parents de jeunes de la 5e à la 8e année. Au cours du premier trimestre de 2014, dix présentations furent offertes. Le programme renseigne les parents sur la drogue et sur les présentes tendances qui s'y rapportent.

Notre CPC de Barrhaven a récemment déménagé ses pénates dans un espace récemment rénové dans le Centre Walter-Baker.

Les bénévoles du CPC de Manotick ont travaillé d'arrache-pied, visitant les entreprises du secteur et les invitant à s'inscrire au Programme de prévention de la criminalité d'affaires. Près de 150 entreprises exercent leur activités dans le secteur du Manotick, et un tiers d'entre-elles sont inscrites au programme.

Tous les ans, nous reconnaissons les efforts de nos bénévoles par la tenue du brunch en leur honneur. En 2014, l'activité eut lieu à Tudor Hall le 12 avril – comme toujours, le dernier samedi de la Semaine de l'action bénévole.

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE DES EMPLOYÉS

Un programme de mieux-être des employés qui améliore et sauve des vies

« Ann, tu as le cancer. »

Ce n'était pas du tout ce à quoi s'attendait Ann Hodgins de la part d'un programme de mieux-être au bureau, mais elle en sera à jamais reconnaissante.



Lorsqu'elle se porta volontaire pour le programme de mieux-être du SPO « Le vrai Toi » en 2013, elle souhaitait simplement améliorer sa diète et avoir une meilleure idée de ce que les antécédents familiaux de maladie du cœur étaient susceptibles de lui réserver.

« Je me suis jointe au programme pour mettre ma santé sur la bonne voie, » dit Ann. « En avril 2010, on m'avait posé un tuteur coronaire, et je voulais faire des choix plus sains. »

Mais ce qu'Ann reçut du programme était encore plus précieux qu'elle aurait pu l'imaginer.

Il lui sauva la vie.

Au départ, Ann se joignit au programme de mieux-être lorsqu'elle constat l'effet positif qu'il avait eu sur sa sœur Carol, une analyse du service d'accès à l'information comptant plus d'une trentaine d'années d'expérience, et l'une des premières personnes à prendre part au programme.

Comme le dit sa sœur Carol, « Au cours de la dernière année, j'essayais de perdre du poids par moi-même, mais ça ne fonctionnait pas très bien. Je me suis dit que ce serait une belle occasion. Le programme dépassa de loin mes attentes en matière d'apprendre quels aliments on doit manger et au sujet de l'exercice. »

Ce qu'Ann ignorait lorsqu'elle s'inscrivit au programme, c'est qu'elle avait un cancer de l'œsophage à un stade précoce.



D'emblée, elle confia à la D^{re} Neda Amani, créatrice du programme « Le vrai Toi », qu'elle se sentait inexplicablement exténuée, souffrait de brûlures d'estomac chroniques et avait de la difficulté à avaler. Une enquête révéla qu'Anne avait le cancer. Elle subit une opération, suivie de six mois de chimiothérapie et de radiothérapie.

Le voyage fut pénible, mais Ann est présentement et heureusement considérée comme étant sans cancer.

Le programme « Le vrai Toi » fait partie de l'engagement du Service de police d'Ottawa à fournir à ses membres des programmes qui encouragent et appuient la santé et la condition physique. Il a été offert exclusivement aux membres du SPO depuis février 2011, lorsque les 100 premiers participants se portèrent volontaires pour entreprendre un périple de neuf mois vers une meilleure santé physique et mentale.

« Le programme de mieux-être du SPO « Le vrai Toi » est un programme global qui propose des activités et un soutien permettant aux employés de la Police d'Ottawa d'améliorer leur santé et leur bien-être,» explique Angela Slobodian, directrice des services de santé, sécurité et modes de vie du SPO. « L'objectif du programme personnalisé est d'aider les participants à réduire leur risque de développer des maladies chroniques et à jouir d'une meilleure qualité de vie avec le soutien d'une équipe soignante multidisciplinaire. »

Selon la D^{re} Neda Amani, un médecin de famille à Ottawa spécialisée en médecine préventive, le programme « est conçu en vue d'identifier des éléments de risque susceptibles d'affecter la santé générale et d'apporter un soutien aux participants pour les aider à apporter des changements constructifs à leur mode de vie. Ces changements peuvent inclure une hausse de l'activité physique, l'élaboration d'un plan de nutrition saine et équilibrée, et la mise au point de stratégies positives d'adaptation aux facteurs stressants identifiés. »

Des participants comme Ann sont triés et choisis à partir d'une gamme de facteurs, notamment le sexe, l'âge et le risque pour la santé.

La D^{re} Amani fait aussi appel aux services d'une équipe de professionnels de la santé qui évalue, soutient et soigne des membres du SPO. Cette équipe est formée de psychologues, de naturopathes, de physiothérapeutes, de massothérapeutes autorisés et d'entraîneurs personnels.

« Le programme déborde de renseignements, et les gens qui travaillent avec vous sont extrêmement talentueux et savent vraiment ce qu'ils font », a déclaré Ann.

Depuis 2011, le programme a:

- diagnostiqué plus d'une vingtaine de troubles médicaux, notamment le cancer, les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle, le taux élevé de cholestérol, le diabète, la stéatose hépatique et les troubles du sommeil;
- considérablement amélioré plusieurs facettes de l'existence des participants, notamment la santé, le mode de vie, la vie privée, la vie familiale et la vie professionnelle;
- appuyé l'atteinte des objectifs de perte de poids des participants, allant de deux à plus de quarante-cinq kilos;
- réduit la dose ou éliminé entièrement des médicaments prescrits inutilement ou en vente libre relativement à des troubles comme le diabète, l'hypertension artérielle, le taux élevé de cholestérol ou la douleur;
- considérablement amélioré, par des changements au mode de vie des participants, leurs niveaux d'énergie, de concentration, de stress, d'anxiété et de qualité du sommeil.

Le Service de police d'Ottawa continue d'encourager une meilleure santé et le mieux-être de tous ses employés par la voie des programmes, ressources et initiatives proposées par Santé, sécurité et mode de vie. En plus du programme « Le vrai Toi », le SPO offre des tests de conditionnement physique, des cliniques de vaccination, ainsi qu'un Programme d'aide aux employés et leur famille.

En ce qui la concerne, Ann ne saurait être plus reconnaissante.

« Si ce n'avait été du programme « Le vrai Toi », je n'aurais pas survécu jusqu'à aujourd'hui. »

EFFECTIF

Le Service de police d'Ottawa a l'obligation juridique de se conformer à la Loi sur les services policiers ainsi qu'à toutes les réglementations applicables, dont les normes provinciales relatives à la qualité, qui mandatent la prestation de services policiers à la collectivité. Ces services comprennent notamment les mesures d'intervention d'urgence, l'application des lois, la prévention du crime, les enquêtes criminelles, le maintien de l'ordre public et l'aide aux victimes.

Pour satisfaire à ces responsabilités statutaires ainsi qu'aux attentes de la collectivité en matière de services adéquats et efficaces, le SPO emploie un effectif de 1930 membres, dont 1334 sont assermentés et 596 sont civils, répartis en [neuf directions](#).



Sommaire de l'effectif de 2014

Directorate	Assermenté	Civil	Total
Direction administrative	22	52	74
Soutien organisationnel / Comptes de société	4	207.5	211.5
Direction de l'affectation des ressources et du perfectionnement	64	29	93
Soutien des opérations - Direction des opérations d'urgence	134	7.5	141.5
Soutien des opérations - Direction des services de soutien	26	272.7	298.7
Soutien des opérations - Direction des enquêtes criminelles	242	39.6	281.6
Opérations - Direction des divisions	293	8	301
Opérations - Direction de la patrouille	524	3	527
Total global	1,309	619.3	1,928.3

Remarque :

Le nombre d'employés civils comprend : ceux à temps plein, ceux à temps plein mais à durée déterminée et ceux occasionnels.



**FAIRE UNE
DIFFÉRENCE**

Ottawa comptant parmi les villes les plus sûres en Amérique de Nord, le Service de police d'Ottawa (OPS) s'est engagé à assurer la sûreté et la sécurité de la communauté. Notre mission comprend aussi une collaboration avec les membres de la collectivité en vue de régler les problèmes qui touchent notre communauté.

L'INITIATIVE D'AMÉLIORATION DES SERVICES

Le Service de police d'Ottawa est reconnu comme chef de file de confiance dans les services policiers. L'une des manières dont nous solidifions notre réputation est par la voie d'un programme complet examinant la prestation de nos services aux résidents d'Ottawa, baptisé Initiative d'amélioration des services (IAS).

L'IAS aidera le SPO à améliorer le service au public en soulignant les possibilités de mieux faire les choses, en identifiant les inefficacités, en optimisant l'utilisation de nos ressources, et en rehaussant nos partenariats.

Ce programme vise en outre à nous aider à continuellement nous améliorer en évoluant avec la croissance de la population, les contraintes budgétaires, la technologie, et la complexité grandissante du travail policier.

Nous avons déjà inauguré plusieurs projets pour arriver à ces fins, notamment nos Centres de rapport de collisions (CRC) et la déclaration en ligne. De plus, nous prévoyons la mise en œuvre, au début de 2016, d'une solution d'entreprise permettant le dépôt et l'approbation en ligne des demandes de vérification d'antécédents.

Nous œuvrons également sur plusieurs changements portant sur :

- notre réponse aux appels de service;
- notre structure organisationnelle et le déploiement de nos ressources;
- une meilleure utilisation du renseignement;
- une amélioration de notre processus judiciaire;
- la mesure de notre rendement.

Tandis que plusieurs des changements sont déjà entamés en 2015, d'autres devraient être déployés plus tard cette année et au cours de 2016.

DÉCLARATION EN LIGNE

Certains incidents nécessitent la présence d'un agent, qui doit se rendre sur les lieux pour rédiger un rapport en personne, tandis que d'autres rapports peuvent être pris au téléphone par un agent du Centre d'appels. Inauguré en avril 2014, l'outil de déclaration en ligne du SPO permet de soumettre des rapports concernant :

- Vol ou biens perdus de moins de 5000\$
- Plaintes concernant la circulation
- Méfait ou dommages aux biens de moins de 5000\$
- Vol de moins de 5000\$ dans un véhicule
- Perte de plaque d'immatriculation de véhicule

Chaque rapport déposé par la voie de ce système est examiné par des analystes de la Police d'Ottawa, qui déterminent la marche à suivre et répondent aux questions dans un délai de 24 heures. Ce type d'intervention alternative permet aux plaignants de signaler des incidents à leur convenance au lieu d'attendre l'arrivée sur les lieux de la police ou de demeurer en attente au téléphone.

En 2014, la déclaration en ligne fut utilisée 1950 fois, donnant lieu au signalement de 1651 nouveaux incidents et à l'ajout de renseignements supplémentaires à 88 rapports.

La déclaration en ligne n'a pas l'objectif de remplacer les autres méthodes de signalement de crime. Si vous ne vous sentez pas à l'aise de signaler un incident en ligne, vous pouvez toujours passer à un poste de police ou téléphoner notre Centre d'appels au 613-236-1222, poste 7300. Une fois que vous aurez soumis votre déclaration, vous recevrez un numéro de référence temporaire pendant qu'un agent en ligne procèdera à l'examen de votre déclaration (un délai d'environ 24 heures). Cela fait, on vous contactera pour vous faire part d'autres renseignements.

COLLECTE DE DONNÉES FONDÉES SUR LA RACE



Le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers est le fruit d'une entente, conclue en 2012, entre la Commission de services policiers d'Ottawa et la Commission ontarienne des droits de la

personne qui exige de la part des agents de la Police d'Ottawa qu'ils notent, par simple observation, la race du conducteur lors de tous les contrôles routiers, et ce pour une période de deux ans, soit de juin 2013 à juin 2015.

La Commission ontarienne des droits de la personne et l'équipe de chercheurs de l'Université York qui dirige l'étude s'entendent à dire que le Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers a fait d'importants progrès et satisfait, et dans certains cas dépasse, les exigences énoncées dans le procès-verbal de transaction – notamment une participation ferme de la collectivité et de la police qui a guidé la conception du projet portant sur le profilage racial.

Le dernier compte-rendu du projet apporte une mise à jour concernant quatre aspects-clés:

1. Collecte de données: Dans le cadre de leurs fonctions ordinaires de contrôle routier, les agents ont recueilli des données fondées sur la race lors de plus de 90 000 contrôles individuels depuis le début du projet, le 27 juin 2013.

2. Rapport provisoire et plan d'analyse: Dirigée par l'équipe de recherche de l'Université York, la phase de planification d'extraction des données, d'analyse et de rédaction du rapport est en bonne voie, grâce à de considérables efforts de consultation sur le projet auprès des membres de la police et de la collectivité. L'équipe a tracé les grandes lignes du rapport final, ainsi qu'un plan d'analyse des données.

3. Calendrier: L'équipe de recherche rapporte que la phase d'analyse des données et de rédaction du rapport pourrait prendre une année à compléter, le rapport final et ses recommandations attendus pour l'été 2016.

4. Maintien de la collecte de données:

Selon les recherches et les efforts de consultation initiaux, les agents de la Police d'Ottawa vont poursuivre la collecte de données fondées sur la race pendant la phase d'analyse des données et de rédaction du rapport. Le plan de collecte de données à long terme sera déterminé à la lumière d'une consultation policière et communautaire suffisante au sujet du rapport final.

Une participation et un dialogue continus sont une des pierres d'angle de ce projet. En plus des importantes séances du forum public « Parlons-en », le projet a aussi tenu des séances de dialogue et des présentations avec la police et les membres de la collectivité – notamment le Comité d'intervention policière et communautaire (CIPC) et le Comité consultatif police-communauté du Projet. Plus d'une douzaine d'autres séances ont été tenues auprès de groupes étudiants, de centres et organismes communautaires, de groupes confessionnels, de dirigeants de la collectivité, d'agents de centres de police communautaire, de policiers et superviseurs de première ligne. Ces séances continuent à livrer sans cesse de l'information sur l'avancement du projet ainsi qu'une rétroaction importante qui aidera à orienter les prochaines étapes du projet. En outre, la consultation communautaire-policière sera aussi cruciale pour assurer une approche locale de planification des mesures du rapport final et de ses recommandations.

La consultation approfondie de la police et la collectivité a non seulement contribué à guider la conception de ce projet, elle a engendré un dialogue important concernant la collecte de données fondées sur la race et les services de police impartiaux. Reconnaissant que ce projet n'est qu'une seule composante d'une stratégie intégrée pour aborder les préoccupations liées au profilage racial, un examen d'autres secteurs (formation, politique, action sociale et recrutement, mobilisation communautaire) est effectué pour renforcer l'approche du Service de police d'Ottawa visant à garantir des services policiers sans préjugé. En outre, ce travail important favorisera un élan continu et un dialogue entre la collectivité et la police en attendant l'arrivée du rapport.

Tous les renseignements, dont l'entente, des mises à jour sur l'état d'avancement du projet, ainsi que des occasions de demeurer impliqué sont disponibles en ligne au ottawapolice.ca/race.

MESURES CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

La traite des personnes, c'est le commerce agressif et illicite d'êtres humains à des fins de travail ou de commerce sexuel. D'après la GRC, « Le Canada est un pays de destination et de transit pour le passage de clandestins. La traite interne à des fins d'exploitation sexuelle est aussi prédominante au Canada. »

Le SPO a fait de la traite des personnes une priorité en 2014 et a commandé un projet de recherche de 10 mois visant à déterminer l'ampleur du problème à Ottawa. Les chercheurs trouvèrent et identifièrent 140 femmes disant qu'elles avaient été forcées à s'adonner au commerce du sexe. Cette recherche révéla que 90% de ces victimes de la traite à Ottawa sont des citoyennes canadiennes.

« Par la voie d'une collaboration avec nos partenaires, nous voulons véhiculer le message que la violence contre les femmes ne sera pas tolérée, et venir en aide aux femmes en rendant disponibles les ressources nécessaires, » dit le chef Charles Bordeleau. « Nous menons présentement des recherches sur les meilleures pratiques quant à la manière de réagir à la violence contre les femmes et sur l'élaboration de stratégies de prévention. » En 2014, le Service de police d'Ottawa s'affaira à enquêter plus assidûment sur la traite des personnes dans la ville en mettant sur pied une unité spécialisée. La nouvelle unité est formée de quatre détectives et d'un sergent qui se consacrent à localiser et secourir des filles âgées de moins de 18 ans qui seraient mêlées à la traite des personnes

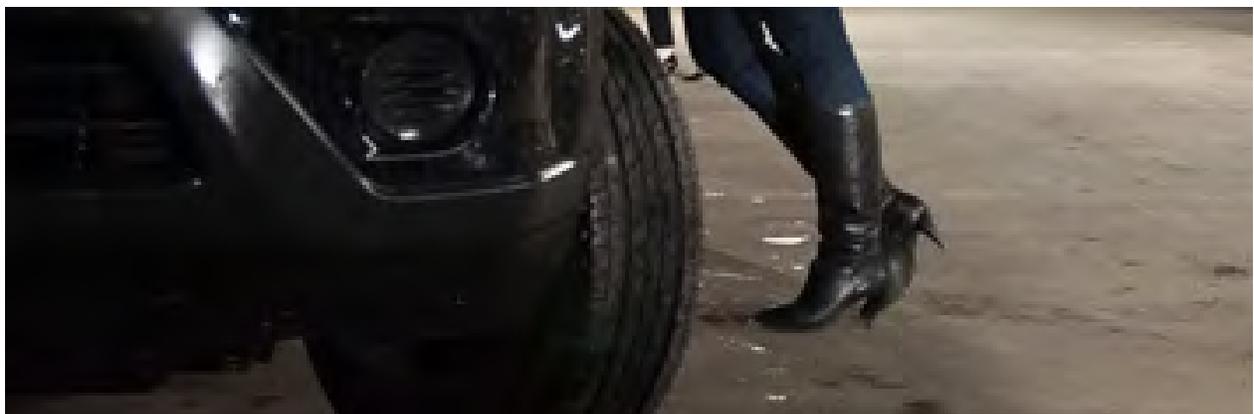
« On ne peut pas attendre qu'elles viennent à nous, parce trop peu de plaintes signalant la traite de personnes sont portées, » dit l'inspecteur Paul Johnston. « Nous devons aller de l'avant et prendre l'initiative pour trouver ces filles. »

Pour enquêter sur des cas où la traite des personnes risque d'être en cause, des agents s'infiltrèrent en tant que clients et prennent rendez-vous sous cette identité. Lorsque le contact direct a lieu, l'agent s'efforce de gagner la confiance de la victime et l'encourage à sortir de la situation. L'agent a pour objectif de conduire la victime en lieu sûr, où une aide plus poussée peut lui être offerte.

« C'est du vrai travail avec de véritables victimes et tu peux profondément changer la vie de quelqu'un, » dit le détective Shane Henderson dans un article publié par le Ottawa Citizen. « C'est autre chose que se faire cambrioler sa voiture. Si nos efforts réussissent, on change la vie des gens. »

Deux autres détectives du SPO furent aussi reconnus pour leur travail dans la lutte contre la traite des personnes. À compter du moment où une première jeune victime se manifesta, au printemps 2012, les détectives Carolyn Botting et Kelly Lyle ne vécurent que pour cette affaire. Leur travail permit éventuellement de démanteler un réseau d'adolescents proxénètes opérant dans la ville.

Pour plus de renseignements, lisez le rapport de la GRC sur la traite interne des personnes à des fins d'exploitation sexuelle au Canada.



CIRCULATION ET SÛRETÉ ROUTIÈRE

La circulation et la sûreté routière figurent parmi les priorités du le SPO. Le Service a la chance d'avoir pour partenaires communautaires tels que le Programme d'amélioration de la sécurité des routes à Ottawa, Prévention du crime Ottawa et MADD, qui nous aident à sensibiliser les navetteurs et à encourager la sûreté sur nos routes.

Avec une superficie de 2 796 kilomètres carrés et 5 500 kilomètres de longueur, assurer la sûreté sur nos routes et dans nos rues représente tout un défi. Lorsque la Police d'Ottawa mène des sondages d'opinion publique, la vitesse excessive et la conduite agressive figurent invariablement parmi les cinq préoccupations principales de la collectivité.

Par la voie de partenariats et de la mobilisation communautaire, ainsi que la tenue d'initiatives d'éducation, de sensibilisation et d'application des règlements tout au long de l'année, la Police d'Ottawa continue à prendre les moyens pour que les routes soient sécuritaires pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Des campagnes annuelles de sensibilisation comme Semaine de la sécurité routière, ainsi que des initiatives comme le programme R.I.D.E. (Reduce Impaired Driving Everywhere) et le Programme d'application sélective - Circulation (PASC) mensuel, contribuent toutes à des habitudes de conduite plus sûres et à un plus grand respect des règles de la circulation, tout en favorisant la sécurité sur nos routes. Le SPO dispose en outre d'agents qui se consacrent exclusivement, tous les jours, aux questions portant à la circulation, c'est la Section de la circulation.

La prévention ou l'élimination des mortalités routières et les blessures graves à Ottawa pour tous, ça peut se faire par la voie du changement culturel, la mobilisation communautaire et l'élaboration de stratégies de transport sécuritaire. Chacun peut nous aider à toucher au but en adoptant des habitudes de conduite sécuritaire, qui permettront finalement de sauver des vies. Nous invitons tous les usagers de nos routes, qu'ils soient automobiliste, cycliste ou piéton, à œuvrer avec nous pour rendre nos routes les plus sûres au monde.



Partenaires communautaires s'allient pour éclairer les cyclistes

La Police d'Ottawa s'est alliée à des membres de la communauté cycliste afin de sensibiliser et d'encourager les cyclistes à s'illuminer lorsqu'ils circulent en soirée et de nuit. Avec Citoyens pour la sécurité en vélo, la Commission de la capitale nationale et le Programme d'amélioration de la sécurité des routes à Ottawa, les agents de la circulation du SPO interceptèrent les cyclistes dont les vélos n'étaient pas équipés de dispositifs d'éclairage requis. L'initiative faisait partie d'une campagne de sensibilisation à la sûreté à bicyclette, incitant les cyclistes à se doter des réflecteurs avant et arrière obligatoires, ainsi que d'une clochette en état de fonctionnement, comme l'exige le *Code de la route*.



En 2014, le Service de police d'Ottawa inaugura trois Centres de rapport de collisions (CRC): le premier au 211 Huntmar (Ouest) en juillet, le second au 474, rue Elgin (Centre) en octobre, et le troisième au 3343, boulevard Saint-Joseph (Est) en décembre. Ces centres proposent un processus de déclaration des collisions plus rapide, plus sûr et plus efficace.

« Depuis l'ouverture de ces trois centres, plus de 2400 collisions sans blessure ont été soutirées des routes des environs », dit l'inspecteur par intérim Sandra McLaren, qui dirige le projet de mise en oeuvre des CRC.

Tout automobiliste impliqué dans une collision à Ottawa doit contacter le Centre de communications du SPO en composant le 613-230-6211. De là, il sera déterminé si la collision peut être déclarée par la voie d'un CRC ou si le concours d'un agent s'impose. Ensuite, si un automobiliste est aiguillé vers le CRC, on lui attribuera un numéro de rapport de police qu'il devra présenter.

« Les Centres de rapport de collisions signifient que les agents vont consacrer moins de leur temps à des appels concernant des collisions mineures, » dit l'inspecteur par intérim McLaren.

Les conducteurs impliqués dans des collisions doivent se présenter au CRC aussitôt que possible. Dans les cas où plus d'un véhicule est en cause, les conducteurs n'ont pas à se rendre au CRC en même temps, ni au même CRC.

Les CRC représentent aussi une alternative bienvenue pour les automobilistes dont le cas répond aux critères de déclaration auprès d'un CRC et qui devraient autrement attendre l'arrivée d'un agent de police sur les lieux de la collision – ce qui peut prendre jusqu'à deux heures.

« Selon le *Code de la route*, les conducteurs impliqués dans une collision doivent présenter, sans délai, un rapport à l'agent de police le plus proche, donc le plus tôt possible », dit l'inspecteur par intérim McLaren. « Si un conducteur ne s'est pas rapporté dans les 24 heures, la police ouvrira une enquête d'omission de déclarer une collision. »

Programme d'application sélective

Dans le cadre du Programme d'amélioration de la sécurité des routes à Ottawa (voir notre fil d'actualité Twitter: @SROttawa), le Programme d'application sélective – Circulation (PASC) délivra 8064 contraventions, 129 suspensions de permis, six mises en fourrière de véhicules et 103 chefs d'accusation de conduite avec facultés affaiblies.

Chaque mois, le PASC met l'accent sur deux questions liées à la circulation, un effort visant à sévir contre des infractions particulières, notamment la conduite inattentive.

En coulisse: L'Unité des enquêtes sur les collisions

L'Unité des enquêtes sur les collisions se penche sur des collisions mettant en cause des blessures mortelles ou mettant des vies en péril ou des délits de fuite. La section est composée de dix enquêteurs spécialement formés, qui traitent annuellement de vingt-cinq ou trente collisions mortelles, de quinze à vingt accidents mettant des vies en péril / cas majeurs / accidents industriels, et environ 1000 délits de fuite.

Le dernier membre à se joindre à l'équipe, en 2014, fut l'agent Tara Edwards. Née à Ottawa, l'agent Edwards compte douze ans d'expérience à titre de policière.

« J'étais attirée par l'Unité des collisions parce que l'aspect enquête me semblait fort intéressant, » dit l'agent Edwards. « S'occuper des plus graves collisions automobiles, ça signifie que l'enquête comporte toujours une dimension technique très poussée. Dans certains cas, il n'y a pas de témoin, ou tragiquement, aucun survivant, la preuve physique est donc seule à pouvoir raconter l'histoire de ce qui s'est passé. »

En vue d'être qualifiés, tous les enquêteurs-collision suivent, dans une installation de la police provinciale, une formation supplémentaire en matière d'enquête et de reconstitution des collisions. Forts de cette expertise, les agents peuvent être appelés à épauler la Section des crimes majeurs lors d'examen, à l'extérieur, des lieux d'un crime, où l'on a fortement besoin d'arpentage et de cartographie.

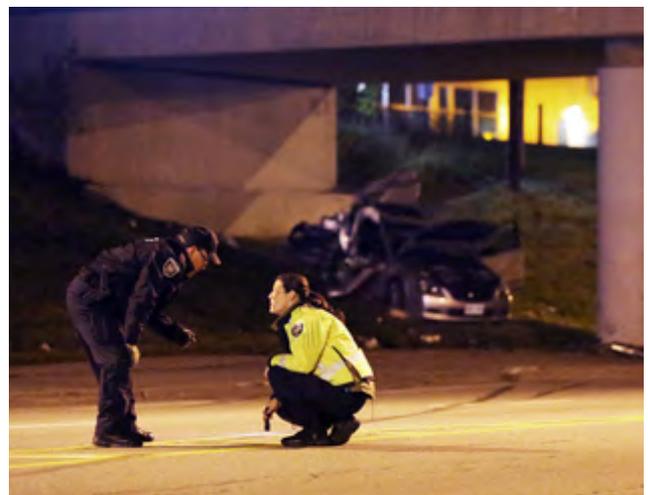
« En plus de la cartographie, les mathématiques, la physique et le calcul d'angles font partie de toutes nos enquêtes, » dit Tara. « Le travail peut être encore compliqué par le nombre de véhicules impliqués dans la collision ou encore le temps qu'il faisait lors d'un incident. »

Les enquêteurs sont formés pour repérer ce qui est susceptible d'avoir joué un rôle lors de la collision. Cela peut notamment comprendre l'aménagement de la route, la signalisation ou l'éclairage. Comme la preuve matérielle et technique est recueillie dans le cadre du processus, certaines enquêtes peuvent donc s'étirer sur plusieurs mois.

Chaque enquête portant sur des cas avec décès ou blessures graves et confiée à la section repose sur deux agents: l'enquêteur principal, qui s'entretient avec les témoins et remplit tous les papiers, comme les mandats; et le technicien de reconstitution de collision, qui examine la preuve matérielle afin de déterminer les déplacements des véhicules impliqués. L'enquête matérielle, menée indépendamment, sert à appuyer ou à réfuter le témoignage des conducteurs et des passagers.

« Il est très difficile pour les conducteurs, les passagers et les témoins de se souvenir de tout, en détail et avec précision, » dit l'agent Edwards. « Mais la preuve matérielle ne ment pas. » Elle peut nous dire quelle était la vitesse d'un véhicule, la taille de la zone d'impact ou le sens du déplacement. C'est très satisfaisant d'être en mesure d'analyser les éléments de preuve et de reconstituer précisément ce qui s'est déroulé. »

Parmi les facettes de son travail, l'agent Edwards considère particulièrement valorisante la possibilité de venir en aide aux gens vivant une situation traumatisante. « Les collisions ne sont pas des choses auxquelles les gens s'attendent, et leur soudaineté peut les rendre très difficiles à gérer pour les familles. Je peux leur fournir des réponses susceptibles de les aider à traverser l'épreuve. »



Conduite inattentive



La Police d'Ottawa s'allie à ses partenaires communautaires pour contrer le textage au volant

Le sergent Mark Gatien de la Police d'Ottawa roulait sur l'autoroute 174 lorsque la voiture à sa droite se mit à dévier dans sa voie.

« Je pouvais voir le conducteur rédiger un texto, » dit le sergent Gatien, qui travaille au sein de la Section de la circulation. « Je me trouvais dans son champ de vision périphérique pendant près de 10 secondes, et tout ce temps-là, il n'avait aucune idée de ma présence, même si je me trouvais à bord d'une voiture de police identifiée. »

Généralement, les conducteurs ne sauraient vous dire pendant combien de temps ils ne portent pas attention à la route ou à quel point leur conduite est affectée par leur utilisation du cellulaire. Lorsqu'on roule à 100 km/heure, trois secondes de textage, ça équivaut à traverser la longueur d'un terrain de football sans regarder.

En 2013 à Ottawa, la conduite inattentive fut à l'origine de 40% des collisions routières. Le cellulaire est la source de distraction la plus courante.

« Je vois tout le temps des conducteurs utilisant leur téléphone, et c'est dangereux. La conduite sécuritaire exige toute votre attention, » dit le sergent Gatien. « Votre appel ou votre texto peut attendre jusqu'à ce que vous arriviez à destination ou que vous vous soyez rangé en lieu sûr, hors de circulation. »

Même si l'Ontario a interdit, en avril 2009, l'utilisation d'appareils portatifs en conduisant, la conduite inattentive demeure un problème sur les routes d'Ottawa. En 2014, la Police d'Ottawa délivra plus de 4000 avis d'infraction à des automobilistes qui conduisaient avec un appareil portatif, avec un écran de visualisation en vue du conducteur, ou qui conduisaient imprudemment. Ce type d'infraction connaît son plus haut niveau en cinq ans, avec une hausse de 27%, soit 872 infractions de plus qu'en 2013.

Entre 2009 et 2013, l'Ontario a connu 23 283 collisions, 6463 blessures et 18 pertes de vie liées à la conduite inattentive. En 2013 à Ottawa, la conduite inattentive fut à l'origine de 40% des collisions routières. Dans certaines villes canadiennes, le nombre de blessures et de décès liés à la conduite inattentive a dépassé ceux relatifs à la conduite avec facultés affaiblies. Le Service de police d'Ottawa a étudié différents programmes offerts par des organismes policiers d'un peu partout en Amérique de Nord et d'aussi loin que l'Australie, et a élaboré un modèle de pratiques exemplaires qui met l'accent sur la sensibilisation, la répression, et les partenariats.

C'est pourquoi la Police d'Ottawa, le Programme d'amélioration de la sécurité des routes à Ottawa, le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, l'Association canadienne des automobiles et CTV Ottawa ont conjugué leurs efforts pour livrer une campagne visant à réduire le nombre de collisions liées à la conduite inattentive, mobilisant les conseils scolaires locaux pour monter une campagne de lutte contre la conduite inattentive baptisée Laisse faire le cellulaire et misant sur la sensibilisation, l'éducation et l'application des lois. Les conducteurs rédigeant des textos sont 23 fois plus susceptibles d'être impliqués dans une collision que les conducteurs attentifs. Chez les conducteurs parlant au cellulaire, le facteur de risque est quatre fois plus grand.

Le 3 août 2009, Matt Morling rentra du chalet avec sa grand-mère lorsque le véhicule qu'il conduisait fut heurté par une voiture venant en sens inverse. M. Morling, qui était âgé de 19 ans à l'époque, fut grièvement blessé, subissant notamment des fractures aux os des pieds, aux jambes, au cou, aux côtes, ainsi qu'une lacération de la rate.



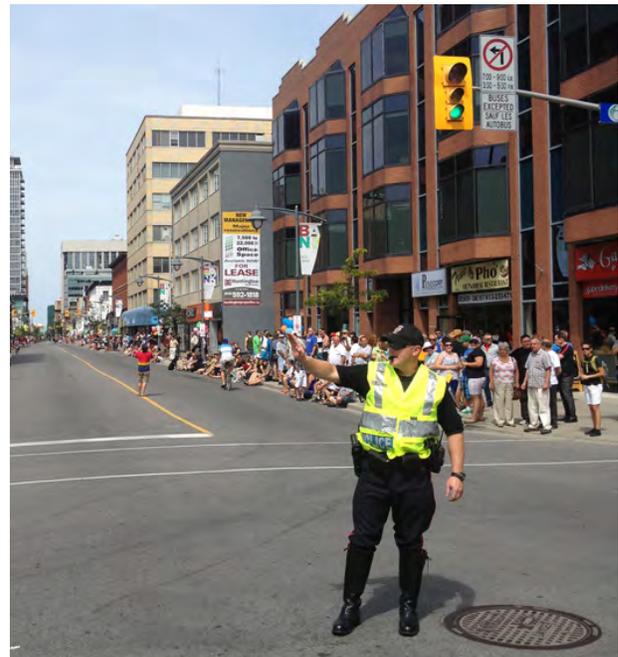
Le 30 octobre, la Section de la circulation de la division Est du Service de police d'Ottawa tenue une campagne d'application des règlements de la circulation près de l'angle des chemins Heron et Baseline. Cette initiative donnait suite aux plaintes liées à la circulation et émises par la collectivité et y joignait un rappel général de se tenir à l'écart des voies d'autobus d'OC et de bien vouloir conduire avec prudence.

« C'est troublant de savoir que c'était sa décision consciente d'agir de la sorte. Personne ne l'a forcé. C'était son propre choix, et ça m'a mis en colère. Que quelqu'un fasse un tel choix, qui met en danger les autres,» dit M. Morling. « Ça lui a coûté sa vie. Ma grand-mère a perdu la sienne et j'ai failli y passer aussi. » La tranche d'âge le plus à risque est celle des conducteurs âgés entre 16 et 29 ans. « Ils sont des plus à l'aise avec la technologie, et aucun membre de cette tranche d'âge ne se souvient d'une existence sans internet ou courriel,» dit le sergent Denis Hull, un agent de la circulation qui dirige la campagne Laisse faire le cellulaire.

Le Sondage sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario 2013 indique que 33% des conducteurs en 10e à 12e année se sont adonnés au textage en conduisant. De plus, 46% des élèves de 12e année qui conduisent ont admis avoir rédigé au moins une fois des textos au volant.

La sensibilisation représente une facette importante de la campagne Laisse faire le cellulaire, notamment un volet s'adressant aux élèves du primaire et du secondaire. « Nous souhaitons empêcher les futurs conducteurs de prendre l'habitude d'utiliser le téléphone au volant, tout en les incitant à éduquer leurs parents quant aux risques associés à la conduite inattentive», termine le sergent Hull.

[Faites la promesse](#) de laisser faire le cellulaire, et [visionnez nos vidéos éducatives sur la conduite inattentive en ligne.](#)



Durant la Semaine de la sécurité routière en mai 2014, la Police d'Ottawa délivra 395 contraventions pour excès de vitesse, 42 infractions portant sur la conduite inattentive et 25 infractions liées au port des ceintures de sécurité. Plus de 1800 contraventions furent délivrées au cours de la semaine.

Statistiques sur la sûreté routière et sur l'application des règlements de la circulation, 2013-2014



Infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel

La baisse de 66% en matière d'infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel peut être attribuée à une décision rendue en 2013 par la Cour d'appel de l'Ontario (R. v. Hajivasilis) permettant à l'article 199 du Code de la route (obligation de signaler un accident) de s'appliquer à des collisions extra-routières. Antérieurement, toute collision avec délit de fuite sur une propriété privée, qu'elle qu'en soit la gravité, était classée comme infraction criminelle simplement parce que la loi provinciale ne s'appliquait pas sur les propriétés privées. On peut constater les effets de cette décision dans la baisse, en 2014, de l'ordre de 1576 infractions criminelles pour défaut de s'arrêter ou de demeurer sur les lieux d'un accident.

Infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel à Ottawa, 2013-2014

Infraction	2013			2014			Moyenne sur 5 ans (2)	% changement (2)
	Réel	Taux (1)	% résolution	Réel	Taux (1)	% résolution		
Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur	58	6,1	77,6%	59	6,2	83,1%	61	1,7%
Conduite avec capacités affaiblies d'un véhicule à moteur	619	65,6	99,5%	611	64,2	99,3%	632	-1,3%
Défaut de s'arrêter ou de demeurer sur les lieux	1 655	175,5	7,4%	79	8,3	75,9%	1 356	-95,2%
Conduite d'un véhicule automobile pendant une interdiction	54	5,7	100,0%	56	5,9	98,2%	51	3,7%
Autres infractions aux règlements de la circulation prévues au Code criminel	8	0,8	75,0%	8	0,8	87,5%	8	0,0%
Total	2 394	253,8	35,2%	813	85,4	95,7%	2 108	-66,0%

(1) Le taux est calculé par tranche de 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la population de la ville était, en 2013 et 2014 respectivement de 943 256 et de 951 727.
 (2) Calculé à partir de valeurs réelles.

On a connu une légère baisse (8 incidents en moins) du nombre d'infractions liées à la conduite avec capacités affaiblies d'un véhicule à moteur. En conséquence des 611 cas de conduite avec facultés affaiblies, 600 conducteurs reçurent une Suspension administrative du permis de conduire (SAPC) de 90 jours. 266 conducteurs conduisant leur véhicule avec un taux d'alcoolémie se situe entre 0,05 et 0,08 (soit la plage d'avertissement) se virent imposer des suspensions de permis de trois, sept et trente jours. Dans le cadre du Programme de mise en fourrière des véhicules, 47 conducteurs suspendus se sont vus confisquer leur véhicule après avoir enfreint les conditions de leur mise en suspension.

Avis d'infraction routière

Les infractions routières comprennent les contraventions (Infractions de la Partie I) délivrées en vertu des lois municipales, provinciales et fédérales. Parmi les infractions liées aux documents, on compte la conduite sans assurance et les plaques d'immatriculation périmées. Les infractions de conduite incluent les excès de vitesse et le non-respect des feux de circulation. Les infractions liées à l'équipement portent notamment sur le non-port des ceintures de sécurité, l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant, et les freins inadéquats.

Avis d'infraction routière à Ottawa, par type, 2013–2014

Type	2013	2014	Moyenne sur 5 ans (2)	% de changement (2)
Documents	60 675	52 060	62 280	-14,2%
Équipement	15 822	14 498	16 485	-8,4%
Conduite	51 543	42 754	51 584	-17,1%
Stationnement	18	7	15	-61,1%
Total	128 058	109 319	130 364	-14,6%

(2) Calculé à partir de valeurs réelles.

Le nombre d'avis de suspension continue à diminuer en raison d'un changement de processus apporté par le ministère des Transports. Les conducteurs reçoivent dorénavant des avis de suspension ordonnée par les tribunaux par la poste, au lieu d'avis de suspension délivrés sur route par des agents de police. Plus de 19 000 véhicules furent interceptés dans le cadre de 74 campagnes RIDE (*Reduce Impaired Driving Everywhere*) en 2014.

Avis d'infraction routière à Ottawa, par statut, 2013–2014

Statut	2013	2014	Moyenne sur 5 ans (2)	% de changement (2)
Inculpé	47 326	36 413	52 170	-23,1%
Avis de suspension	166	93	323	-44,0%
Avertissement	80 566	72 813	77 871	-9,6%
Total	128 058	109 319	130 364	-14,6%

(2) Calculé à partir de valeurs réelles.

Collisions sur les routes d'Ottawa

Depuis février 2013, tous les agents de première ligne soumettent les rapports de collision automobile par voie électronique. Le système de déclaration électronique des collisions automobiles (eMVC) accélère la préparation des rapports de collision et leur soumission et distribution au ministère des Transports, à la Ville d'Ottawa et au secteur des assurances. Le programme ayant été lancé en février 2013, on ne dispose pas d'une année entière de données pour dresser une comparaison directe avec les données de cette année, mais cette analyse apparaîtra éventuellement au sein du rapport annuel.

En 2014, les dommages aux biens comptaient pour 84% (14 482) des collisions qui firent l'objet d'une enquête du SPO, tandis que les collisions avec blessures comptaient pour près de 15% (2519).

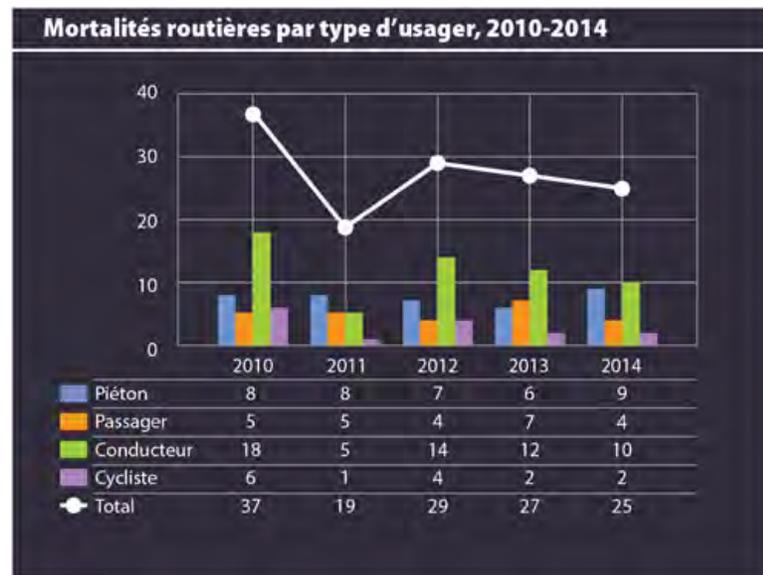
Collisions à Ottawa, 2014

Classification	Sur route	Hors-route	Total
Blessure mortelle	23	1	24
Blessure non-mortelle	2 356	163	2 519
Non-déclarable	73	38	111
Autre	4	7	11
Dommages aux biens seulement	10 840	3 642	14 482
Inconnu	2	14	16
Total	13 298	3 865	17 163

Ce tableau comprend toutes les collisions automobiles survenues sur les voies publiques ou ailleurs à Ottawa et qui furent signalées au Service de Police d'Ottawa.

Décès

En 2014, le nombre de collisions mortelles se hissa à 24, de 20 durant l'année précédente, une hausse de 20%. Le nombre de personnes tuées (décès) en conséquence d'une collision diminua de 7%, passant de 27 à 25. Cette diminution, malgré une hausse du nombre de collisions mortelles, peut être imputée à la mort de six personnes lors d'une seule collision en 2013.



DROGUE

Le nombre d'infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances a diminué de 11% en 2014, se chiffrant à 1379 infractions. Le taux de résolution des infractions liées à la drogue demeure élevé, comme 99% des affaires furent élucidées.

Infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Offence	2013			2014			Moyenne sur 5 ans (2)	% de changement (2)
	Réel	Rate (1)	% de résolution	Réel	Rate (1)	% de résolution		
Cannabis	1 050	111,3	97,0%	941	98,9	97,4%	1 018	-10,4%
Ecstasy (méthylènedioxyméthamphétamine)	9	1,0	100,0%	6	0,6	100,0%	9	-33,3%
Meth en cristaux (méthamphétamine)	5	0,5	100,0%	1	0,1	100,0%	2	-80,0%
Héroïne	2	0,2	100,0%	4	0,4	100,0%	5	100,0%
Cocaïne	360	38,2	94,2%	321	33,7	101,9%	347	-10,8%
Autres drogues et substances réglementées	121	12,8	95,9%	106	11,1	101,9%	110	-12,4%
Total des infractions liées à la drogue	1 547	164,0	96,3%	1 379	144,9	98,8%	1 492	-10,9%

(1) Le taux est calculé par tranche de 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la population de la ville était, en 2013 et 2014, respectivement de 943 256 et de 951 727.
 (2) Calculé à partir de valeurs réelles.

En 2014, le SPO entreprit plusieurs initiatives et s'affaira proactivement avec ses partenaires à réduire la quantité de drogue disponible dans les rues de la ville.

Le 17 juin: Le SPO fit la saisie sur près de 1000 plants de marijuana estimés à 975 000\$, et sur 4971 grammes de marijuana séchée, estimés à 49 710\$. L'exécution d'un mandat de perquisition rendit possible cette saisie, permettant aux agents d'enquêter sur la vaste installation de culture intérieure de marijuana située au croissant Speers.

Le 9 septembre: L'Unité des drogues du SPO, secondée par l'Équipe tactique et le Bureau de quartier central, fit la saisie de plants de marijuana et de marijuana en vrac, estimés à 50 000\$. La saisie fut le fruit d'une exécution de mandat de perquisition portant sur la drogue dans le pâtre de maisons des 300 de la rue Gloucester.

Le 6 novembre: L'Unité des drogues du SPO, secondée par l'Équipe tactique, fit l'exécution d'un mandat dans le pâtre de maisons de 1600 de la promenade Playfair et saisit de la cocaïne estimée à 9500\$; de la MDA (méthylènedioxyamphétamine) estimée à 720\$; de la marijuana estimée à 210\$; et près de 22 000\$ en devise canadienne. En conséquence de cette enquête, une femme et un homme furent inculpés d'infractions liées à la drogue.

Le 14 octobre: Le SPO mena sur deux jours une opération extérieure de déracinement de marijuana avec le concours de l'Unité d'appui aérien et de l'Unité marine, de plongée et de sentiers (MPS). À la lumière de l'enquête, 1200 plants de marijuana, estimés à plus de 1 200 000\$, furent saisis. Les plants se trouvaient dans deux installations à grande échelle situées dans l'Ouest rural de la ville.

Le 19 novembre: L'Unité des crimes de rue du SPO clôtura une enquête de quatre mois par l'arrestation de 33 personnes relativement à des infractions liées au trafic de drogue. L'opération Sweeper a enquêtée sur le trafic de drogue dans les rues du centre-ville, aux environs du marché ByWard et de la rue Rideau. Avec le concours de l'Unité de quartier de la division centrale, l'opération Sweeper s'est soldée par

l'arrestation et l'inculpation de 33 personnes; par l'identification de 47 autres individus à arrêter et inculper d'accusations semblables, et par la saisie de 9000\$ en espèces et de drogues diverses d'une valeur de revente estimée à plus de 50 000\$.

Corps policiers conjugués: Opération Anarchy

L'abus de drogues dangereuses et illicites demeure une menace pour les communautés ontariennes. Affronter ce problème exige à la fois des professionnels de l'application de la loi hautement qualifiés et des partenariats solidement établis aux ordres municipal, provincial et fédéral. L'opération Anarchy fut une initiative d'une durée de deux ans réunissant le SPO, la PPO et la GRC. L'opération se solda par la saisie de 25 kilos de cocaïne d'une valeur de revente estimée à 12 250 000\$, et par le dépôt de 75 chefs d'accusation contre neuf hommes. L'objectif de l'opération était le démantèlement du réseau local de trafic de drogue afin de perturber la distribution de cocaïne à Ottawa, ainsi que de mettre un terme aux actes de violence liés aux activités du réseau.



ARMES À FEU ET BANDES DE RUE



En 2014, Ottawa connut une hausse du nombre d'incidents où des coups de feu furent tirés, et une forte part d'entre eux étaient liés à des individus affiliés à des bandes de rue et le commerce de drogue local.

Le SPO s'affaire à perturber les activités des bandes et à débarrasser la communauté des armes à feu illégales. Pour ce faire, nous collaborons avec plusieurs partenaires communautaires et policiers, principalement par la voie l'Unité des armes à feu et des bandes de rue et l'Équipe d'intervention directe (EID). Cette stratégie à l'échelle municipale mise sur la répression, l'enquête et une présence policière proactive dans les communautés les plus touchées par les activités liées aux bandes.

Depuis le 1er janvier 2014, 221 personnes ont été inculpées par le SPO relativement à des activités de bandes, et nous avons saisi plus de 50 armes liées au crime dont plus de la moitié étaient des armes de poing.

L'approche du Service de police d'Ottawa :

- Faire appel au renseignement pour identifier les secteurs préoccupants sur le plan de la violence liée aux armes à feu et aux bandes, afin de mieux cibler ses efforts de répression;
- Effectuer des contrôles de conformité à l'endroit des membres de bandes connus et leurs collaborateurs pour s'assurer qu'ils respectent les conditions imposées par les tribunaux;
- Maintenir une visibilité accrue dans les secteurs à risque élevé;
- Mener des enquêtes et exécuter des mandats de perquisition pour tenir les délinquants responsables de leurs actes.

La participation du SPO à la stratégie à l'échelle municipale vise à lutter contre les bandes criminelles par une répression ciblée, soutenue et efficace de leurs activités. Il s'agit d'un effort collaboratif entre les effectifs de patrouilles, de division et des Armes à feu et bandes de rue.

Par exemple, les agents de quartier ont augmenté le nombre d'appels de service. Parmi ces efforts, on

compte des exécutions de mandat d'arrestation, des contrôles de conformité et la visibilité générale d'agents en uniforme. Les agents de quartier collaborent avec EID pour conjuguer leurs efforts et offrir une présence accrue dans le secteur tout en proposant leur soutien à la collectivité.

Les enquêtes portent notamment sur des agressions au couteau, des agressions au domicile, des délits liés aux armes, le trafic de drogue, des vols qualifiés, des séquestrations et des voies de fait.

Notre EID interagit directement avec les membres de bandes connus et leurs collaborateurs. Lors de centaines d'appels de service, elle a épaulé des enquêtes, des collectes d'information, et effectué 180 contrôles de conformité. Ces contrôles ont donné lieu à 30 accusations d'inobservation des conditions à l'endroit de membres de bandes ou leurs collaborateurs. De plus, un individu fut déporté du Canada.

Chacune des armes à feu saisies par le Service de police d'Ottawa fait l'objet d'un contrôle balistique. Bref, c'est l'étude des balles - mais ça ne se résume pas qu'à ça. Le détective Chris O'Brien est l'un des agents responsables de ces tests. Apprenez-en plus sur son travail en lisant cet article du [Ottawa Citizen](#):

Initiatives en matière de sécurité

Les initiatives en matière de sécurité offrent à la police et à ses partenaires communautaires l'occasion de s'entretenir directement avec des membres de la collectivité, de leur souligner l'importance de leur sûreté, ainsi que d'encourager les résidents à appeler la police ou certains organismes communautaires pour obtenir de l'aide.

Parmi les initiatives menées en 2014, on compte le programme du sac de sécurité (Safety Bag), mené par le Centre de police communautaire de Bayshore. Plus de 300 trousseaux contenant des ressources et des brochures concernant Échec au crime et d'autres numéros, furent livrées en main propre aux résidents d'appartements de la rue Ritchie Street et de la promenade Penny.

Rôle de soutien auprès de la collectivité

Le SPO rempli un rôle de soutien auprès de ses partenaires communautaires en:

- Organisant et participant à des séances d'information sur la réaction de la police à la criminalité chez les jeunes et à ses interventions, à l'intention des dirigeants et membres de la collectivité;
- Travaillant avec les Centres de santé communautaire aux protocoles post-incident d'entraide de quartier en cas d'évènement violent au sein d'une communauté;
- Utilisant, avec notre Section jeunesse, un outil d'évaluation du risque pour identifier les facteurs de risque de participation aux bandes, en plus de mettre en œuvre, à titre d'initiative de prévention, un projet-pilote pour identifier et intervenir auprès des plus jeunes frères et sœurs des jeunes impliqués dans des activités criminelles et des bandes de rue

Plusieurs activités innovatrices sont en préparation:

- Le Centre de santé communautaire Pincrest-Queensway a reçu une subvention de la part de Trillium pour pousser plus long

l'approche frères et sœurs de prévention du crime dans ce secteur de la ville. Le SPO et la Société d'aide à l'enfance travaillent avec des partenaires communautaires - la Société John-Howard et YouTurn - pour rejoindre les plus jeunes frères et sœurs des membres de bandes afin de rompre le cycle de la violence dans ces familles.

- Le Bureau des services à la jeunesse est en train de construire un Centre de métiers pour offrir la formation, des possibilités d'emploi, et l'espoir aux jeunes ayant des démêlés avec la loi et qui gagnent présentement de l'argent illégalement, mais qui ont besoin de sources de revenus nouvelles et réalistes.
- Des centaines de personnes ont pris part à des séances d'information et à des exercices d'établissement de relations pour en arriver à une compréhension plus positive entre le système de justice pénale et les communautés diversifiées.

Comme dans chaque quartier à travers la ville, la participation de la collectivité est la clé de nos réussites. On ne pourrait y arriver tout seul, et nous avons besoin de votre collaboration.



HOMICIDE

Le sergent d'état-major Bruce Pirt est agent de la Police d'Ottawa depuis près de trente ans, dont dix-sept années consacrées aux crimes majeurs.

Selon le sergent d'état-major Pirt, « Le nombre d'homicides diminue en partie grâce à des progrès en matière de traitement médical d'urgence. » Il ajoute « Des vies peuvent être sauvées là où auparavant une personne aurait succombé à ses blessures, ce qui joue un rôle quant à cette baisse que nous connaissons depuis quelques années. »

Il observe une vaste différence entre la manière dont on faisait enquête sur les crimes majeurs au début de sa carrière et la façon dont on procède de nos jours.

« Les mobiles demeurent généralement les mêmes: jalousie, argent, bandes de rue et un sentiment d'être insulté, mais les moyens dont on dispose pour tirer au clair les homicides ont grandement évolué, » dit le sergent d'état-major Pirt. « Auparavant, on devait se fier sur le témoignage des témoins, mais présentement, les médias sociaux et numériques et plus d'enregistrements vidéos nous sont utiles. Ces outils nous ont permis de résoudre un plus grand nombre de crimes. »

En 2014, six des sept enquêtes sur des homicides ont abouti à des accusations portées contre un ou plusieurs suspects. Seul le meurtre de Jabeir Jemmie, survenu le 23 août sur la rue Elgin, reste à élucider.

« Chaque affaire présente un défi. Les mobiles diffèrent, les méthodes diffèrent. Nous devons nous adapter à tous et chacun des cas, » expliqua le sergent d'état-major Pirt. « Mais qu'importe comment ou pourquoi c'est arrivé, l'auteur du crime doit être traduit en justice. Il faut une équipe, dont fait partie la communauté, pour élucider un meurtre. »



Les enquêteurs des crimes majeurs collaborent étroitement avec les autres sections, notamment avec celles de l'identité judiciaire, des armes à feu et des bandes de rue, et des crimes informatiques. Le sergent d'état-major des crimes majeurs agit à titre de chargé de dossiers pour tous les homicides, supervisant le déroulement et la direction du dossier, en consultation auprès de l'enquêteur principal et coordonnateur du dossier.

Le sergent d'état-major Pirt accorde bien du mérite aux témoins, qui jouent un rôle-clé dans le travail des enquêteurs de la Section des crimes majeurs. « Parfois, l'information nécessaire à résoudre une affaire ne nous parvient pas immédiatement. Mais nos agents gardent l'œil ouvert. Il n'est jamais trop tard pour que quelqu'un se manifeste avec des renseignements. » Par exemple, le meurtre de Pamela Kosmack, survenu en 2008, et celui de LEEANNE LAWSON, survenu en 2011, furent tous deux résolus en 2013.

« Notre boulot, c'est d'obtenir justice pour les victimes, » termine le sergent d'état-major Pirt. « C'est ce que nous cherchons dans chacun des cas, et nous allons poursuivre notre enquête jusqu'à ce qu'on y parvienne. »

La Section des crimes majeurs continue à faire enquête sur le meurtre of Jabeir Jemmie et sur d'autres meurtres antérieurs non résolus.

PRÉVENTION DU CRIME

Le Service de police d'Ottawa oeuvre en collaboration avec la collectivité pour veiller à la sûreté des droits, des vies et des biens des gens. Nous proposons aux résidents et aux gens d'affaires des conseils de prévention du crime par la voie de dépliants, de vidéos, de présentations, et en offrant des inspections de sécurité à domicile gratuites. Vous pouvez nous aider en vous impliquant dans nos programmes et en vous renseignant sur la manière de prévenir ou de décourager la criminalité dans votre secteur.

Échec au crime fête ses 30 ans à Ottawa

L'année dernière marqua le 30e anniversaire d'Échec au crime dans la région d'Ottawa.

Le programme débuta ici en 1984, grâce à des gens d'affaires de la communauté qui se réunirent afin de faire quelque chose pour contrer la criminalité.



Le pilier central du programme est toujours demeuré le même: les indicateurs conservent l'anonymat. Le programme est un outil important pour plusieurs unités d'enquête criminelle au sein du Service de police d'Ottawa. En particulier, l'Unité des vols reçoit chaque année, par la voie d'Échec au crime, des douzaines de tuyaux anonymes qui conduisent à de nombreuses arrestations.

En plus du Mois national de la prévention du crime, en janvier, des activités furent présentées tout au long de 2014 pour souligner cet anniversaire marquant et apporter une reconnaissance amplement méritée à ce programme d'une incroyable importance.



Journée de reprise de médicaments d'ordonnance

Le 10 mai 2014, le SPO prit part à la Journée de reprise de médicaments d'ordonnance et offrit aux résidents d'Ottawa l'occasion de se débarrasser de leurs médicaments d'ordonnance périmés et inutilisés. Les résidents des environs se débarrassèrent d'environ 1000 grammes d'une gamme de médicaments d'ordonnance, dont l'oxycodone et la codéine.

« L'abus de médicaments d'ordonnance peut entraîner des surdoses et, dans certains cas, la mort, » dit le sergent d'état-major intérimaire Ian McDonnell. « Si ce programme évite au CHEO ne serait-ce que le séjour d'un seul enfant à l'urgence, on peut conclure qu'il s'agit d'une réussite. »

Semaine de la prévention de la criminalité

Du 2 au 8 novembre 2014, le SPO célébra la Semaine de la prévention de la criminalité. Cette année, l'activité avait pour thème:

La sécurité communautaire et le mieux-être = une responsabilité partagée



Durant la semaine, la Police d'Ottawa s'associa à Datashred Security pour offrir aux résidents des environs une occasion de faire déchiqueter des documents en échange d'un don à la banque alimentaire.

L'activité permit aux résidents de faire déchiqueter leurs documents confidentiels, une judicieuse manière de réduire le risque d'usurpation d'identité, tout en remerciant la collectivité par un don à la Banque d'alimentation d'Ottawa.



NOTRE RENDEMENT

NOTRE RENDEMENT

Le Service de police d'Ottawa s'est engagé à préserver la sûreté, la sécurité et la qualité de vie à Ottawa. En vue de démontrer comment nous atteignons ces objectifs, nous avons élaboré un cadre de suivi du rendement pour contrôler et évaluer nos progrès par la voie d'une gamme de paramètres de rendement.

Le cadre de suivi du rendement de la Police d'Ottawa fut construit sur les bases du précieux travail réalisé par le Comité consultatif de mesure du rendement, qui comptait des représentants de la Commission de services policiers, du domaine des affaires, de groupes communautaires, du milieu universitaire et des cadres supérieurs du SPO. Le comité mit au point un large éventail d'indicateurs choisis pour leur pertinence pour les citoyens d'Ottawa, divers ordres gouvernementaux, et les normes et pratiques policières. Le graphique

identifie certains des indicateurs de rendement clés du cadre, touchant des secteurs comme l'optimisation des ressources, l'efficience et l'efficacité.

Le Service de police d'Ottawa contribue également des données à des initiatives locales et provinciales, notamment l'Initiative d'analyse comparative des services municipaux de l'Ontario (IACSM) et le Programme de mesure de la performance des services municipaux (PMPSM). De plus, des représentants du Service de police d'Ottawa continuent de siéger au Comité d'experts policiers de l'IACSM, au Comité national des informations et statistiques policières, et autres contextes qui contribuent à la discussion et l'amélioration continues, ainsi qu'à la transparence des mesures du rendement de la police.

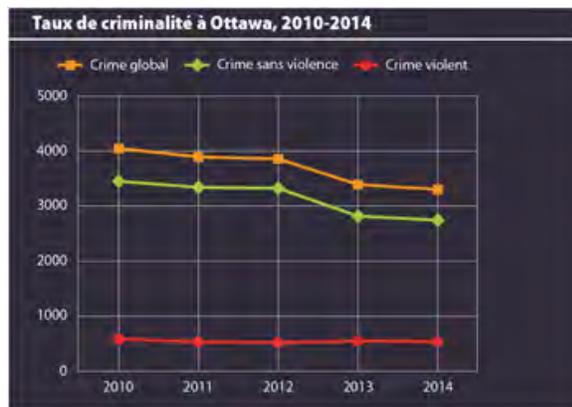


Cette section présente les infractions au Code criminel du Canada (CCC) pour la Ville d'Ottawa et ses 23 quartiers. Les renseignements qui y figurent ont été répertoriés selon le Programme 2,2 de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), qui reprend la méthodologie utilisée par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Tous les chiffres portant sur la criminalité font référence à de véritables crimes signalés au Service de police

d'Ottawa durant l'année 2014. Les incidents non fondés, ceux qui sont jugés, à la lumière d'une enquête, comme ne s'étant pas produits, sont exclus du présent rapport. Sauf indication contraire, les infractions routières du Code criminel du Canada sont exclues des infractions au Code criminel. Ces renseignements fournissent aux résidents et aux visiteurs une compréhension améliorée de la criminalité à Ottawa.

Taux de criminalité

En 2014, le taux global de criminalité à Ottawa a chuté de 3%, à 3306 infractions signalées par tranche de 100 000 résidents. Pour la cinquième année consécutive, la ville a connu une baisse de son taux de criminalité. Reflétant cette tendance, le volume réel de crimes signalés a aussi diminué au cours de la même période. Depuis 2010, le nombre réel d'infractions au Code criminel du Canada signalées a diminué de 9%, ce qui représente 3200 incidents signalés de moins par année. Alors que le crime a diminué au cours des cinq dernières années, ce recul s'explique par la diminution du nombre d'infractions touchant les biens. Au cours de la période de cinq ans, les plus fortes réductions se situèrent au niveau des vols de 5000\$ ou moins (une baisse de 11% ou 1400 incidents par an) et des méfaits (une baisse de 14% ou 710 incidents par an).



Indice de gravité de la criminalité

L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) offre aux résidents une mesure les aidant à mieux comprendre si la criminalité en général est relativement plus ou moins grave que par les années passées. L'IGC suit

les changements sur le plan de la gravité des actes criminels signalés à la police en prenant en compte le nombre de crimes signalés et la gravité relative des infractions. Introduit par Statistique Canada en 2009, l'IGC utilise des poids dérivés des taux d'incarcération et des peines d'emprisonnement afin de déterminer la gravité de chaque crime. Les valeurs citées sont estimées et ne représentent pas l'Indice de gravité de la criminalité officiel publié par Statistique Canada. Au cours des cinq dernières années, l'IGC a diminué de 30% à Ottawa, chutant de 8% l'an dernier seulement.

Taux de résolution

En vertu des directives de la Déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de Statistique Canada, pour qu'une infraction soit considérée résolue, l'incident doit être soit classé par mise en accusation ou classé autrement. Classé autrement veut dire que, même si le contrevenant fut identifié, une accusation ne fut pas portée pour diverses raisons, notamment la mort de l'accusé, la participation du contrevenant à un programme de déjudiciarisation, ou pour raisons à la discrétion de l'agent enquêteur. Le taux de résolution est exprimé en pourcentage et il est une mesure du rendement policier fréquemment utilisée. Le taux est calculé à l'aide de la formule suivante:

$$\frac{\text{Incidents classés par mise en accusation} + \text{Incidents classés autrement}}{\text{Total d'infractions réelles au Code criminel du Canada signalées}} \times 100 = \text{Taux de résolution (\%)}$$

Le taux de résolution global des Infractions au Code criminel du Canada (sauf les délits de la route) baissa légèrement en 2014 pour atteindre 37%, juste en dessous de la moyenne sur cinq ans de 39%.

Formule de calcul du taux de résolution

$$\frac{\text{Incidents classés par mise en accusation} + \text{Incidents classés autrement}}{\text{Total d'infractions réelles au Code criminel du Canada signalées}} \times 100 = \text{Taux de résolution (\%)}$$

[Consultez les tendances 2013-2014 de la criminalité dans la Ville d'Ottawa et ses 23 quartiers.](#)

CONTEXTE DE L'INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ

Qu'est-ce que l'Indice de gravité de la criminalité ?

L'Indice de gravité de la criminalité (IGC) est une mesure de la criminalité signalée à la police qui fait état de la gravité relative d'infractions individuelles et suit au fil du temps l'évolution de la gravité de la criminalité.

Qu'est-ce que l'Indice de gravité de la criminalité nous apprend?

L'Indice de gravité de la criminalité nous dit si la criminalité fut plus ou moins grave que par les années antérieures. Il peut aussi nous indiquer si certains types de crimes sont plus ou moins graves au fil du temps. Pour faciliter l'interprétation, l'indice est converti à 100 pour l'année de base, qui est 2006.

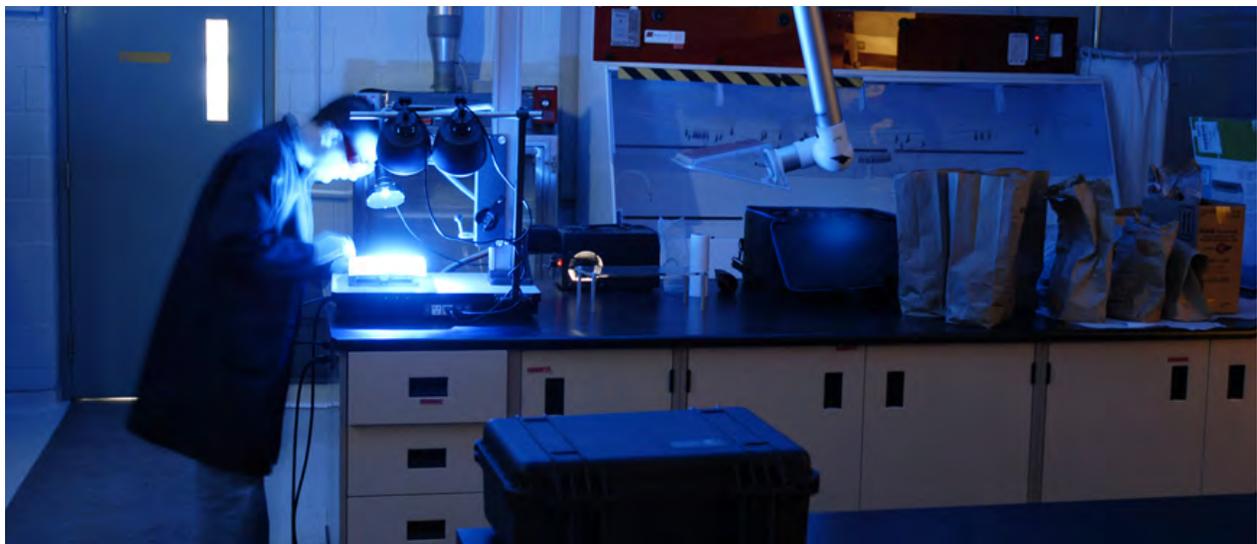
Qui fut impliqué dans l'élaboration de l'Indice de gravité de la criminalité ?

L'indice fut créé en 2009 par le Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada en collaboration avec de nombreuses parties prenantes. Des représentants des ministères provincial et fédéral de la Justice formèrent un groupe de travail avec les milieux universitaire et policier afin de guider la mise au point de l'Indice.

Comment l'Indice de gravité de la criminalité est-il calculé?

La gravité de chaque infraction est déterminée à l'aide de données sur les peines imposées dans les tribunaux du pays. Chaque infraction individuelle est pesée selon la sévérité des peines imposées par des juges. Les données sur les peines proviennent des enquêtes de Statistique Canada auprès des tribunaux pour adultes et pour adolescents. Pour calculer le poids réel d'une infraction, le taux d'incarcération pour ce type d'infraction (la proportion des personnes reconnues coupables de cette infraction qui sont condamnées à une peine d'emprisonnement) est multiplié par la durée moyenne des peines d'emprisonnement, en jours. Ces poids sont ensuite multipliés par le volume de chaque infraction afin de déterminer leur effet sur l'Indice de gravité de la criminalité.

Pour plus de renseignements au sujet de l'Indice de gravité de la criminalité, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique au ccjsccsj@statcan.gc.ca ou au 1-800-387-2231. Des tableaux de données à divers niveaux géographiques sont aussi disponibles par la voie du site web de Statistique Canada, le www.statcan.gc.ca.



LA CRIMINALITÉ VIOLENTE À OTTAWA



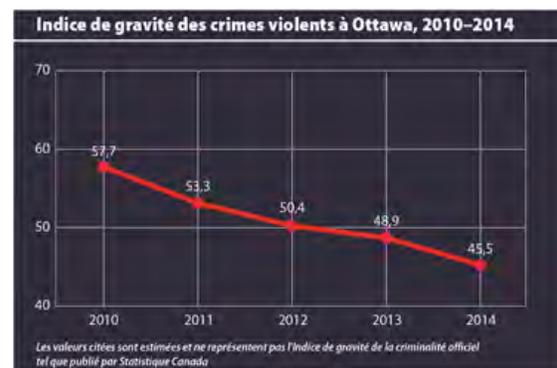
Un crime violent est tout crime lors duquel un contrevenant utilise de la force physique contre une victime ou menace de le faire. À Ottawa, le taux de criminalité violente a connu une baisse de 4% à 2014, se chiffrant à 552 incidents par 100 000 personnes. Il y eut 30% moins d'homicides, 23% moins de vols qualifiés et 7% moins d'agressions, et ces baisses sont entre elles responsables de la majeure partie de la diminution globale du taux de criminalité violente. Les agressions 50% des infractions violentes commises à Ottawa.

La baisse de 23% des vols qualifiés peut être en partie attribuée à la création, en septembre 2013, d'une liste noire des téléphones cellulaires. La liste, accessible sur protectyourdata.ca, conserve le numéro d'identité internationale d'équipement mobile de tous les appareils mobiles perdus ou volés afin qu'ils ne puissent être réactivés par aucun fournisseur de service. En retirant la possibilité de réactiver des appareils volés, la valeur monétaire de ceux-ci diminua du point de vue des criminels. En conséquence, il y eut une diminution du nombre de détournements et de vols en groupe.

Cette réduction permit aux enquêteurs de la Section de vols de porter leur attention sur les vols dans les commerces et les institutions financières, entraînant une hausse de 15 pourcent du taux de résolution de ces crimes. En outre, le taux global de résolution se hissa à plus de 43%, fort de taux de résolution des vols de banque et braquages de commerce de détail dépassant les 76%. L'Unité des vols continua en outre à rehausser ses partenariats avec des entreprises comme Mac's, Petro-Canada, et 3SI Security Systems.

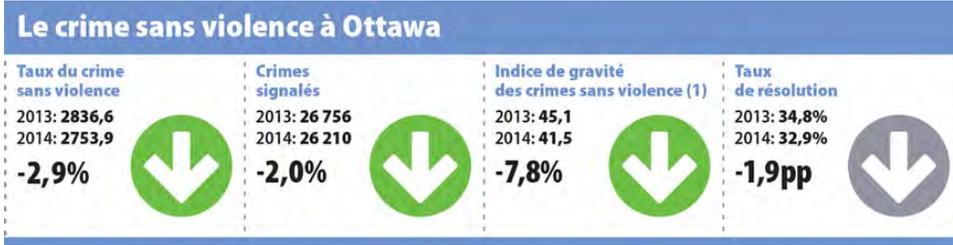
En comparaison à 2013, certaines catégories d'infractions avec violence connurent une hausse, notamment une augmentation de 13% des violences sexuelles (+62 incidents), et une hausse de 6% des infractions diverses (+55 incidents), qui comprennent le harcèlement criminel, et une augmentation de 50% du nombre d'enlèvements (+28 incidents). La hausse du nombre d'enlèvements peut être attribuée en partie à un plus grand nombre de cas de traite des personnes (+12 incidents) et de séquestration (+17 incidents) signalés. Les efforts entrepris par la Section de lutte contre la traite de personnes visant à identifier les victimes de ce crime contribuent au nombre accru d'incidents.

Malgré ces hausses, la gravité globale des crimes violents a chuté de 7% en 2014. Par rapport à 2013, il y eut une légère baisse du taux de résolution des crimes avec violence, soit de 1%, pour atteindre 55%.



Plusieurs unités du Service de police d'Ottawa s'affairent à identifier et à retrouver certaines personnes relativement à des enquêtes en cours. Visitez [notre page des criminels les plus recherchés](#), voir si vous y reconnaissez quelqu'un.

LE CRIME SANS VIOLENCE À OTTAWA



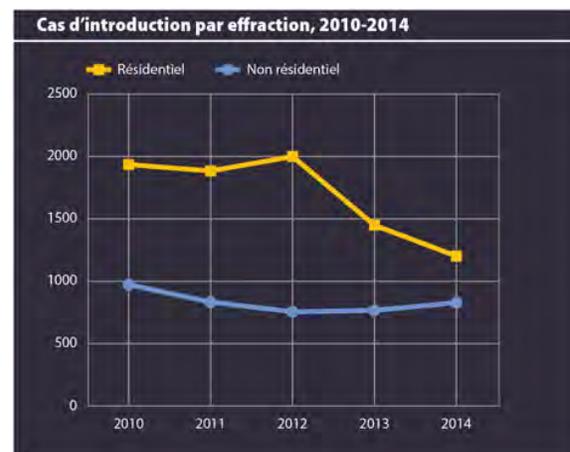
Les crimes sans violence comprennent les délits liés aux biens ainsi que d'autres infractions au *Code criminel du Canada*. En 2014, le crime sans violence représenta plus de 80% du total des infractions criminelles de la ville. Le taux de criminalité non-violente a poursuivi sa baisse au cours des cinq dernières années, passant de plus de 3500 infractions par tranche de 100 000 personnes en 2010 à 2750 infractions l'an dernier, soit une diminution de 21%.

Le volume d'infractions contre les biens signalées diminua pour la deuxième année consécutive en 2014, baissant de 2% par rapport à 2013. Les infractions liées aux vols de moins de 5000\$ et aux méfaits continuent de représenter plus de 57% de tous les délits criminels (sauf les délits de la route) à travers la ville. Le nombre d'introductions par effraction diminua de 8%, soit 175 incidents, et il y eut une légère baisse, de 2%, du taux de résolution d'introductions par effraction à l'échelle municipale. Les introductions par effraction dans les résidences connurent une baisse de 17%, ou 232 incidents de moins, tandis que les introductions par effraction non-résidentielles connurent une hausse de 8%, soit 61 incidents. L'augmentation du nombre d'incidents non résidentiels est liée en partie à des délinquants leur préférant des rafles après bris de devanture de commerces et des vols dans des casiers d'immeubles d'habitation. Les taux de condamnation liés à ces types de crimes sont généralement inférieurs que dans le cas d'infractions résidentielles, ce qui a motivé certains délinquants à recentrer leurs efforts sur des propriétés non résidentielles. La diminution globale des taux d'introduction par effraction découle en partie liée de l'incarcération de plusieurs délinquants prolifiques et d'efforts proactifs continus de la part de l'Unité des introductions par effraction pour garder à l'œil des contrevenants connus.

Au sein de la catégorie des *autres infractions au Code criminel* (notamment les infractions liées aux armes, au

non-respect de conditions de la liberté sous caution, au faux-monnayage, au manquement aux conditions de la probation, à la profération de menaces sur internet et à l'administration de la justice), il y eut 15 infractions de moins en 2014, une baisse de moins de 1%. Le taux de résolution des autres infractions au Code criminel demeure élevé, à 82%, en raison des taux de mise en accusation liés au défaut de comparution au tribunal (100%) et au manquement à des conditions (90%).

Une réduction de 51% des infractions liées à la prostitution (-32 incidents) en 2014 découle possiblement de la décision de la Cour suprême du Canada, rendue en décembre 2013, qui conclut que certaines parties du *Code criminel* portant sur la prostitution et sur la tenue d'une maison de débauche contrevenaient à la *Charte canadienne des droits et libertés*. Parmi les plus fortes baisses enregistrées en rapport aux autres infractions au Code criminel, on relève notamment une baisse de 14% des accusations portant sur les armes offensives (dont les armes à feu et les couteaux) (-28 incidents) et une baisse de l'ordre de 8% des cas de manquement à des conditions (-107 incidents). Les cas de défaut de comparution au tribunal connurent une hausse de 3% (+34 incidents).



APPELS DE SERVICE



Le Service de police d'Ottawa reçut près de 827 000 appels en 2014, qui comprenaient des demandes de renseignements auprès du comptoir d'information, des communications adressées au centre d'appels, des appels amorcés par des agents, des demandes traitées par la commutation d'appels ainsi que des appels d'urgence auprès du 9-1-1 et du 613-230-6211. Parmi ce total, près de 341 000 furent enregistrés dans le système de répartition assistée par ordinateur (SRAO) du SPO, une baisse de 3,9 % entre 2013 et 2014. Cette baisse de 13 685 appels fut la conséquence d'un nombre inférieur de contrôles routiers (-4500 ou -7%), de contrôles de routine (-2000 ou -23%), et d'appels d'alarme (-1500 ou -8%).

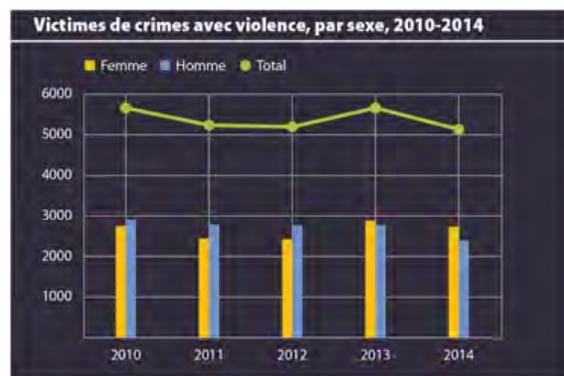
En 2014, on a aussi reçu 245 000 appels nécessitant une présence policière sur les lieux. De ce nombre, plus de 4095 ont été évalués comme une 1^{re} priorité (danger imminent pour la vie), selon laquelle l'organisation a atteint la norme de rendement en matière d'intervention, en répondant à l'appel dans les 15 minutes 95 % du temps.

Le temps de service fait référence au temps cumulé (en heures) que les agents consacrent à l'intervention et au traitement d'appels de service de la part du public. L'indicateur service-temps sert à la planification opérationnelle et à guider le déploiement des effectifs. La charge de travail liée à l'intervention varie selon les saisons, la météo exerçant une influence sur le volume d'appels et sur le comportement criminel. En 2014, le temps de

service connut une hausse de 2%, se chiffrant à 272 000 heures malgré une légère baisse lors du quatrième trimestre. Pour la seconde année consécutive, la quantité totale de temps que les agents ont consacré aux appels est demeurée sous la moyenne sur cinq ans de 277 500 heures.

AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

De 2010 à 2014, près de 27 000 personnes furent victimes de crime violent à Ottawa. Durant cette période, la proportion entre victimes masculines et féminines se répartit de manière à peu près autour de 50%, bien que la nature de cette victimisation diffère d'un sexe à l'autre. Les hommes sont plus susceptibles d'être victimes de voies de fait, de détournement, de tentative de meurtre ou d'homicide, tandis que les femmes sont surtout victimes de violence sexuelle et d'enlèvement.

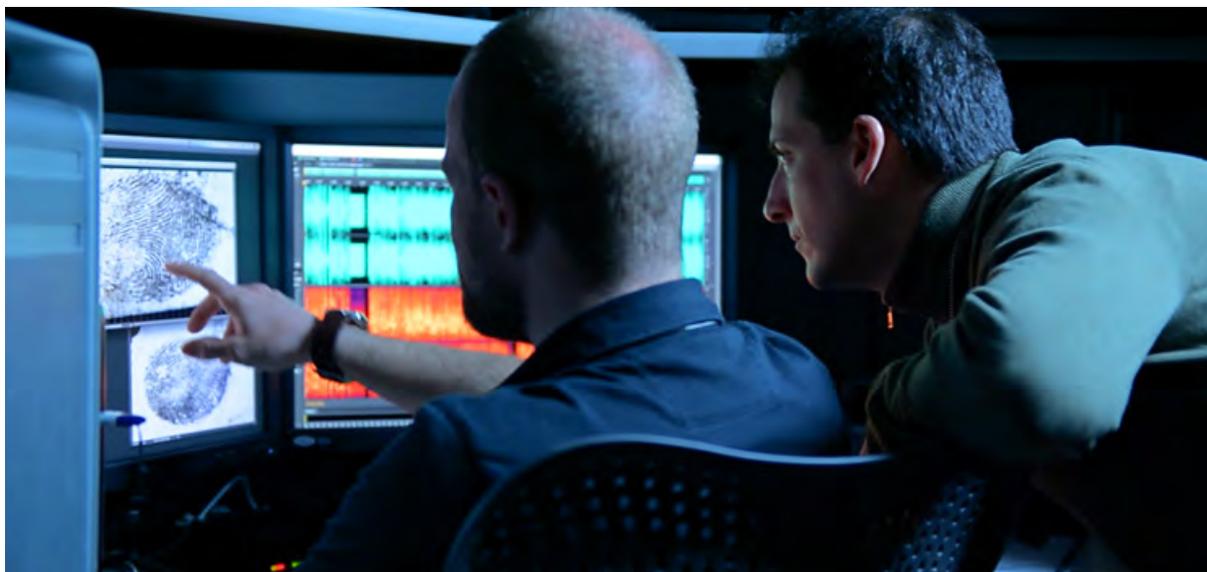


L'Unité d'aide aux victimes en situation d'urgence du SPO s'emploie à fournir une aide professionnelle et des conseils en situation de crise aux victimes de crimes ou de circonstances tragiques. L'Unité œuvre en collaboration avec tous les membres du service de police pour veiller à ce que les victimes reçoivent les services dont elles ont besoin. En parallèle au processus d'enquête, on offre aux victimes des services de soutien d'urgence et post-traumatique, des renseignements au sujet du système de juridique, le plaidoyer, et l'aiguillage vers les ressources externes pertinentes pour un soutien à plus long terme.

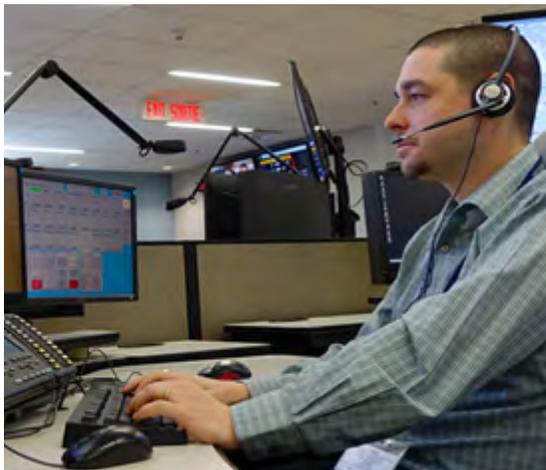
En 2014, l'Unité répondit à 3090 appels et épaula plus de 5400 interventions. Il s'agit d'une hausse de 8% par rapport aux 2870 appels de service auxquels répondit l'Unité en 2013. Si certains de ces appels de service mettaient en cause une seule victime, plusieurs impliquaient des victimes multiples, notamment dans le cas de la coordination d'une réponse de masse à la mort tragique du caporal Nathan Cirillo au Monument commémoratif de Guerre du Canada en octobre 2014.

Pour l'Unité, cette année fut marquée par plusieurs réalisations importantes.

- Service pour femmes immigrantes d'Ottawa attribua à l'Unité son prix 2014 du Meilleur fournisseur de service, en reconnaissance d'un service exceptionnel envers les femmes immigrantes et de minorités visibles.
- En collaboration avec l'Unité contre la violence à l'égard des aînés, l'Unité d'aide aux victimes en situation d'urgence mit sur pied une ligne-info pour permettre aux membres de la collectivité d'avoir accès à de l'aide et des renseignements pour contrer la violence à l'égard des aînés, ce qui permit aux enquêteurs de se concentrer sur le processus d'enquête criminelle.
- Durant la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2014, l'Unité s'associa au Programme de victimologie du Collège Algonquin, Centre St. Joe's pour les femmes et PACT Ottawa pour la tenue d'un atelier éducatif sur la traite des personnes auquel prirent part plus de 130 parties prenantes.



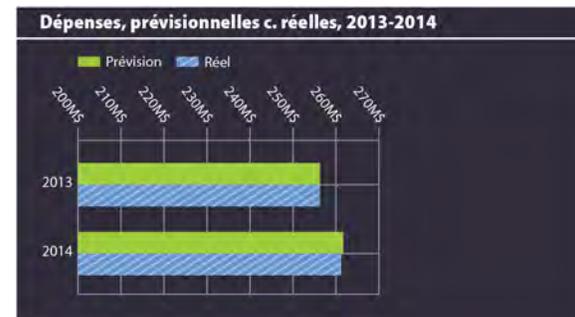
- Grâce au financement de Justice Canada, l'Unité d'aide aux victimes en situation d'urgence du SPO s'allia à Canadian Parents of Murdered Children pour mettre sur pied et en œuvre un groupe de soutien de huit semaines à l'intention des parents d'enfants assassinés.
- À l'automne 2014, l'Unité renforça ses liens avec Services aux Victimes d'Ottawa en ouvrant ses portes aux membres de cet organisme sans but lucratif, les admettant au sein de l'Unité pour collaborer à l'identification de victimes susceptibles d'avoir besoin de leurs services. Cette initiative est un bel exemple d'un travail en commun pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles dans la communauté et au sein du SPO.



LE COÛT DES SERVICES POLICIERS



Le SPO comprend bien que la collectivité s'attende de l'organisation qu'elle leur en donne pour leur argent. Les dépenses nettes pour 2014 sont présentées au sein du tableau ci-dessous, soulignant un **excédent de 731 900\$**. Cet excédent fut le résultat de hausses en matière de revenus et de recouvrements, ainsi que certaines efficiences et dépenses réduites. Ceux-ci contrebalancèrent les pressions occasionnées par les coûts liés aux heures supplémentaires, par le déficit de recettes des Centres de rapport des collisions (CRC), et par les règlements d'assurance et juridiques.



Efficiences et dépenses réduites

En 2014, le personnel réalisa des économies au-delà des efficiences prévues, ce qui amena des économies dans les secteurs des télécommunications et de la gestion de l'impression. De plus, les secteurs de la continuité des activités, des projets de TI et de l'équipement spécialisé connurent une diminution de leurs dépenses, ce qui produisit un excédent totalisant 590 000\$.

Service rémunéré et autres revenus

Les revenus découlant du service rémunéré ont produit des excédents ces dernières années, une tendance maintenue en 2014 en engrangeant 890 000\$. En outre, les revenus engendrés par les vérifications de dossiers et d'antécédents donnèrent lieu à un excédent se chiffrant à 350 000\$.

Rémunération et avantages sociaux

Le domaine de la rémunération du SPO réalisa une économie de 750 000\$, partiellement le fruit de près de 350 000\$ d'économies relativement à des demandes de prestations

Coûts d'exploitation des installations

Ces dernières années, les coûts d'exploitation des installations du SPO ont engendré des excédents et 2014 ne fit pas exception à la tendance. L'année se solda par un excédent net de 350 000\$ au niveau du budget global des installations, notamment en raison d'une diminution des frais exigés par la Ville d'Ottawa pour ses services d'entretien des installations.

Maintenance des véhicules

En 2014, les activités de maintenance de véhicules ont à nouveau affiché un excédent, se chiffrant cette fois-ci à 280 000\$. Cet excédent découle d'un financement approuvé par la Commission en matière de remplacement d'immobilisations, ce qui signifie que les véhicules plus anciens sont remplacés avant d'occasionner des coûts de maintenance considérables.

Frais de carburant

SPO termina l'année avec un excédent de 132 800\$ dans ses comptes de carburant.

Changement au niveau des dépenses, prévisionnelles et réelles, 2013-2014

Dépense préliminaire nette	2013		2014		Moyenne sur cinq ans		Changement (%)	
	Prévision (000\$)	Réelle (000\$)	Prévision (000\$)	Réelle (000\$)	Prévision (000\$)	Réelle (000\$)	Prévision	Réelle
Rémunération et avantages sociaux	233 362	236 419	238 121	240 911	223 467	226 217	2,0%	1,9%
Matériel et services	14 647	15 148	17 409	18 010	15 268	15 197	18,9%	18,9%
Autres frais internes	8,188	8 548	8 542	8 821	7 951	8 167	4,3%	3,2%
Charges financières	18 893	18 897	17 523	16 923	18 090	17 939	-7,3%	-10,4%
Coûts liés au parc de véhicules	5 103	4 953	4 995	4 606	4 800	4 795	-2,1%	-7,0%
Paiements de transfert	27	20	27	22	27	22	0,0%	10,0%
Total brut des dépenses	280 220	283 985	286 617	289 923	269 604	272 337	2,3%	1,8%
Revenus et recouvrements	(23 959)	(27 828)	(24 736)	(28 144)	(23 558)	(26 860)	3,2%	1,1%
Total net des dépenses	256 261	256 157	261 881	261 149	246 047	245 477	2,2%	1,9%

Revenu des Centres de rapport des collisions (CRC)

Le revenu prévisionnel du programme fut majoré à 1,6M\$ en 2014, par rapport à 800 000\$ en 2013, parce que le programme fut en pleine marche durant toute l'année 2014. Même si les revenus ont augmenté, le budget global des CRC pour 2014 se retrouva avec un manque à gagner de 950 000\$ parce que les sociétés d'assurance furent plus lentes à s'inscrire que prévu.

Coûts liés aux heures supplémentaires générales et en cour et à la disponibilité

Le compte des heures supplémentaires termina l'année 2014 en affichant un déficit de 890 000\$. La fusillade survenue en octobre au Monument commémoratif de Guerre et à la colline du Parlement exerça une pression budgétaire considérable quant aux heures supplémentaires, les coûts liés à cet incident s'élevant environ à 400 000\$.

Assurance et règlements judiciaires

Le SPO est auto-assuré quant aux réclamations s'élevant jusqu'à 3M\$. Présentement, plus de 90 réclamations demeurent en suspens. À mesure que les règlements sont conclus, ils sont approuvés suivant les besoins, signalés à la Commission puis acquittés. Même si nous disposons d'un budget pour frais juridiques et réclamations, l'ampleur et la tombée de ces réclamations varient considérablement d'une année à l'autre. Cette année, le compte des réclamations d'assurance donna lieu à un déficit de 290 000\$ et les frais juridiques bouclèrent l'année avec une pression de l'ordre de 240 000\$.

Pour plus de renseignements sur le budget du SPO, visitez le ottawapolice.ca; pour consulter le Rapport financier annuel 2014, visitez le ottawapoliceboard.ca.

Partenariats de subvention

En 2014, le SPO obtint plus de 8M\$ par l'entremise de partenariats gouvernementaux. Ceux-ci sont résumés ci-dessous.

Partenariats de subvention	
Stratégie provinciale de protection des enfants contre l'exploitation et les agressions sexuelles sur Internet 301 790\$	R.I.D.E. (Reduce Impaired Driving Everywhere) 52 042\$
Financement de la part du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels pour permettre à des équipes d'enquête spécialisées d'enquêter sur des cas de leurre d'enfants en ligne et d'en identifier les victimes.	Financement annuel de la part du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels en vue de mener à l'année longue des contrôles routiers R.I.D.E. et renforcer les mesures de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, notamment sous forme de répression supplémentaire sur les routes, les voies navigables et les sentiers.
Stratégie provinciale d'intervention contre la violence 624 000\$	Partenariat de police communautaire (PPC) de l'Ontario 960 000\$
Financement de la part du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels qui appuie la répression ciblée dans des zones géographiques où évoluent des bandes de rue avec la mise sur pied d'initiatives de prévention du crime, en forgeant des liens avec les jeunes à risque et en mobilisant les communautés.	Financement pour le maintien d'un nombre accru d'agents assermentés du SPO pour assurer une visibilité policière accrue. Ces fonds appuient une patrouille accrue dans la communauté, l'application des règlements de la circulation, les programmes de rayonnement scolaire, et la répression de la criminalité de rue et de la criminalité liée à la drogue.
Initiative Expérience de travail dans les services policiers pour les jeunes (IETSP) 254 629\$	Réseau Intersect de connaissance de la situation (ISAN) 250 000\$
Financement de la part du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario qui offrent, aux élèves du secondaire âgés de 15 à 18 ans, des possibilités d'emploi d'été et d'hiver au sein du Service de police d'Ottawa. Ces jeunes aident à améliorer les relations entre la police et la collectivité tout en contribuant à l'acquisition de compétences professionnelles pouvant aboutir à une carrière dans la police.	Financement de projet de la part du Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (Recherche et Développement pour la défense Canada) pour établir un affichage commun de renseignements pertinents afin de renforcer la planification collaborative et d'accroître la connaissance de la situation des partenaires des secteurs public et privé dans la région de la capitale nationale (RCN).
Programme de recrutement de 1000 agents - partenariat pour des collectivités plus sûres 3 325 000\$	Provincial Electronic Surveillance Equipment Program (PESEDP) 105 188\$
Une entente de partage de coûts entre la Ville d'Ottawa et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels visant à création et le maintien de nouveaux postes d'agents assermentés de première ligne. Le travail de ces agents portera sur la police communautaire, la criminalité juvénile, les armes à feu et les bandes, le crime organisé, les délinquants dangereux, la violence familiale, la cybercriminalité et les efficients liées aux tribunaux.	Le PESEDP finance des activités visant le crime organisé et le crime grave, et des initiatives portant sur les produits de la criminalité.
Sécurité des tribunaux - Transport des prisonniers 1 911 076\$	Bureau du recours civil à l'égard d'activités illicites (RCAI) 141 000\$
Cette subvention provinciale de sept ans du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) contrebalance les dépenses municipales pour assurer la sécurité des tribunaux provinciaux et le transport des prisonniers.	Financement pour élaborer des pratiques efficaces de gestion des risques relativement à la violence conjugale de risque moyen à élevé. Les fonds de la CRIA sont obtenus en vertu de la Loi sur les recours civils, qui permet à la Couronne de geler, saisir ou confisquer des biens qui sont les produits du crime ou instruments d'activité illégale.



Le SPO aborde les enquêtes sur les plaintes avec le plus grand sérieux, comprenant pleinement les répercussions que peuvent avoir les services, la conduite et les politiques de la police sur les membres de notre collectivité. Nous mettons l'accent sur l'importance d'offrir aux résidents d'Ottawa un service courtois, respectueux et efficace. Une des façons dont nous cherchons à mériter la confiance du public est d'implanter divers niveaux d'une surveillance policière qui tienne notre Service et nos membres responsables.

Notre Section des normes professionnelles (SNP) est un niveau de surveillance qui se penche sur des plaintes portées au sujet des politiques et du service du SPO, en plus de faire enquête et de régler des plaintes portant sur la conduite de membres individuels. La SNP est responsable de l'enquête sur les plaintes générées à l'interne (Plaintes du chef) et sur les plaintes portées par le public par la voie du

Bureau de directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP). La SNP épaulé également l'Unité des enquêtes spéciales (UES) à l'occasion d'incidents impliquant la police et ayant entraîné la mort, des blessures graves, ou des allégations d'agression sexuelle.

La SNP joue un rôle actif dans l'éducation des superviseurs quant à la résolution des plaintes. Cela permet un meilleur dialogue entre plaignants et superviseurs et fait valoir une optique de règlement de problèmes susceptibles de se manifester lors des opérations quotidiennes. En 2014, la SNP assista à des journées de formation pour superviseurs, gestionnaires et sous-officiers, ainsi qu'à des présentations aux nouvelles recrues et des séminaires de formation des nouveaux sous-officiers. Enfin, la SNP offrit une présentation à l'occasion de la Semaine de l'éthique 2014 du SPO, en compagnie du directeur du BDIEP, Gerry McNeilly.

Plaintes reçues, 2013-2014				
	2013	2014	Moyenne sur 5 ans	Changement (%)
Plaintes de la part du public	218	209	224,8	-4,1%
Plaintes du chef	162	183	183,4	13,0%
Total	380	392	408,2	3,2%

Le SPO classe chaque plainte portant sur la conduite selon le type d'allégation. Lorsqu'il s'agit de plus d'une allégation, la plus sérieuse d'entre elles sert à classer la plainte. La classification donne une idée des types de situations qui donnent lieu à des enquêtes sur les plaintes.

L'inconduite englobe un large éventail d'allégations, notamment les actions inappropriées, comme des perquisitions ou saisies abusives, des infractions liées aux appareils de surveillance aux feux rouges, le mauvais jugement, des collisions automobiles fautives, des abus de pouvoir, des manquements à l'obligation de confidentialité et de l'insubordination. La hausse, en 2014, du nombre de plaintes portant sur l'inconduite peut être attribué à une augmentation du nombre d'allégations d'abus de confiance (37%) et d'abus de pouvoir (55%).

Plaintes reçues, par catégorie, 2013-2014				
	2013	2014	Moyenne sur 5 ans	Changement (%)
Force excessive	26	17	29,2	-34,6%
Inconduite	280	302	302,6	7,9%
Manquement au devoir	57	61	60	7,0%
Déchargement d'armes à feu	4	1	2	-75,0%
Plaintes portant sur les politiques et le service	12	11	14,2	-8,3%
Total	380	392	408,2	3,2%

Les plaintes d'abus de confiance sont parmi les plus fréquemment reçues, de la part du chef comme du public. Nous sommes en mesure de prouver les effractions, à l'aide des journaux et des audits du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et du Système de gestion des dossiers (SGD). On a connu une hausse de 30% du nombre d'effractions liées au SGD et au CIPC en 2014, par rapport à 2013. Nous avons aussi reçu des plaintes concernant des effractions où des membres obtinrent illicitement des renseignements du CIPC ou du SGD, puis divulguèrent ces renseignements à des membres du public. Les plaintes sur la force excessive sont en baisse de 34% par rapport à 2013 et sont rarement étayées.

La conduite hors travail compte parmi les raisons principales pour lesquelles des membres font l'objet de mesures disciplinaires. On a connu une hausse de 60% du nombre d'allégations portant sur la conduite hors travail (2013:4-2014:10), puisque même s'il s'agit d'un nombre relativement faible de plaintes (10 sur 392), un fort pourcentage de ces plaintes sont étayées et donnent lieu à des mesures disciplinaires.

De plus amples détails sur l'ensemble des activités de la SNP, ainsi que sur la marche à suivre pour porter plainte, se trouvent sur le ottawapolice.ca.

Cinq principaux motifs de mesures disciplinaires

Collisions automobiles du SPO 	Effractions au Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et au Système de gestion des dossiers (SGD) 	Infractions liées aux appareils de surveillance aux feux rouges à bord d'un véhicule du SPO 	Conduite hors travail 	Langage déplacé 
---	--	---	---	--

Cinq principaux types de plaintes reçues

Utilisation abusive des ressources policières, notamment celles du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et du Système de gestion des dossiers (SGD) 	Abus de pouvoir (manifeste une attitude impolie et arrogante) 	Enquête inadéquate (omet de mettre en accusation, omet de contacter le plaignant) 	Conduite hors travail (accusations criminelles contre un agent) 	Langage indécent (jurons) 
--	---	---	---	--



Dans le cadre de leurs fonctions, nos agents sont parfois confrontés à des situations où ils doivent employer de la force pour assurer la sûreté du public et de leurs personnes. Afin d'aider nos agents à bien évaluer et intervenir avec un usage de la force convenant à la situation et à chaque agent, nos membres reçoivent une formation annuelle qui applique le Modèle de recours à la force de l'Ontario établi par la loi (2004).

De plus amples renseignements concernant nos options de recours à la force réglementées sont fournis dans l'article portant sur le **'Matériel et usage de la force'** dans le cadre de la **Loi sur les services policiers**. Ce modèle stipule comment les agents réagissent aux comportements d'un individu ou d'un groupe, qu'il s'agisse d'imposer simplement leur présence ou d'appliquer un contrôle verbal et/ou physique pour désamorcer une situation. L'usage de la communication tout au long de l'intervention est primordial de même que les emplois possibles de la force.

Le Service de police d'Ottawa compte 204 opérateurs de pistolets électriques et 23 instructeurs qualifiés.

Les rapports sur le recours à la force doivent être présentés par chaque agent lorsqu'une arme à feu est dégainée en présence d'un membre du public, lorsqu'une arme à feu est déchargée ou lorsque toute arme autre qu'une arme à feu est utilisée par un agent de police sur une personne. Un rapport est également requis lorsqu'un pistolet électrique (PÉ) est pointé vers une personne ou déchargé sur une personne, ou lorsqu'on applique une force physique qui cause des blessures. En 2014, les membres du Service de police d'Ottawa ont déposé 485 rapports sur l'emploi de la force, ce qui représente une hausse de près de dix pour cent par rapport aux 443 rapports signalés en 2013. Le changement au fil du temps témoigne de divers facteurs, notamment le nombre d'incidents graves dans la ville chaque année.

Un rapport unique par équipe peut être présenté pour les membres d'une équipe spécialisée impliquée dans un même incident. Par conséquent, parfois, plusieurs membres de l'équipe des Opérations tactiques peuvent avoir signalé un incident mais un seul rapport serait alors présenté. Fait important à souligner, un rapport unique sur l'emploi de la force comprend souvent plus d'un usage de la force si l'agent a réagi à une situation continue qui a exigé plusieurs solutions différentes, et possiblement de plus en plus importantes, pour la résoudre. En tenant compte de cette réalité, le nombre d'emplois possibles de la force individuels qui furent appliqués au cours des deux dernières années est illustré ci-dessous.

Rapports sur le recours à la force relativement au nombre total d'appels, 2013-2014

	2013	2014	Moyenne sur 5 ans	Changement (%)
Appels enregistrés dans la répartition	354 488	340 763	369 171	-3,9%
Rapports sur le recours à la force	443	485	487	9,5%
Rapports / 10 000 appels	12	14	13	16,7%

Options de recours à la force, 2013-2014

	2013	2014	Moyenne sur 5 ans	Changement (%)
Arme aérosol	23	18	30,8	-21,7%
Main nue - rigide	30	31	37,2	3,3%
Main nue - souple	34	33	33	-2,9%
Arme à feu - déchargée	47	51	54,4	8,5%
Arme à feu - braquée	204	183	195,2	-10,3%
Arme de poing dégainée	252	213	238	-15,5%
Arme à impact - rigide	12	10	10,8	-16,7%
Arme à impact - souple	5	1	6,3	-80,0%
Autres*	125	177	119,4	41,6%

*Pistolet électrique déployé, pistolet électrique braqué, carabine ou fusil de tireur d'élite désigné, intervention canine

Alors que la fréquence de cas d'armes à feu dégainées et braquées connut une baisse en 2014, il y eut une légère hausse (4 incidents) des cas d'armes à feu déchargées pour abattre des animaux. Les aérosols et les armes à impact (souples et rigides) sont utilisés pour aider à contenir un individu qui résiste à une arrestation ou lorsque la sûreté de l'agent ou d'un membre du public est compromise. L'emploi de toutes ces « armes intermédiaires » est demeuré stable en 2013 et en 2014.

Le contrôle physique (souple et rigide) correspond à toute technique physique utilisée pour maîtriser un sujet sans l'usage d'une arme. L'utilisation du contrôle physique rigide est demeuré stable depuis 2013. La catégorie « Autres » comprend le recours aux armes à impulsions, les occasions où des carabines sont prêtes à utiliser (sans être braquées ou déchargées) et les interventions de la Section canine. Le recours aux « Autres » options a augmenté de 42% en 2014 par rapport à 2013. La hausse relève de l'utilisation des pistolets électriques.

INTERVENTION POLICIÈRE

Lorsque le Service de police d'Ottawa (SPO) reçoit un appel de service, plusieurs choix d'intervention existent pour aider à résoudre la situation.

La communication et le désamorçage sont toujours les choix préférables et le demeurent jusqu'à ce que la situation soit résolue.

Cependant, certaines situations nécessitent le recours à d'autres mesures, notamment :

- **Présence policière:** la présence d'un agent, aisément identifiable, sur les lieux
- **Contrôle physique:** recours aux techniques douces (c.-à-d. saisies, prises, blocages articulaires) ou aux techniques dures (c.-à-d. coups de poing ou de pied)
- **Armes intermédiaires:** comprend le neutralisant en aérosol à base d'oléorésine capsicum (ou gaz poivré), batons, et les armes à impulsions (communément appelés par la marque « Taser »)
- **Force létale:** comprend les armes à feu

Ces options sont expliquées dans les réglementations provinciales relatives au recours à la force sur lequel les agents reçoivent une formation (voir le Diagramme 1). Chaque option d'intervention comporte ses forces et ses faiblesses, selon la situation. Par exemple, le gaz poivré n'est probablement pas une option appropriée au sein d'un espace exigü, où une contamination croisée risquerait de toucher des passants innocents ou d'autres agents.





Lors d'un appel, les agents doivent faire appel à leurs connaissances, leurs aptitudes, leur habileté et leur expérience. Ils doivent sans cesse évaluer la situation et choisir la solution la plus raisonnable en vertu des circonstances. Le sujet menace-t-il d'infliger des blessures graves ou la mort? Le sujet est-il susceptible de s'en prendre à quelqu'un? Le sujet risque-t-il de se faire du tort? Existe-il un danger imminent qui nécessite une prise de contrôle du sujet?

Selon la loi, on s'attend des agents qu'ils aient recours au minimum de force nécessaire, et ils sont formés à cet effet. On enseigne aussi aux agents de passer d'une option de recours à la force à une autre lorsque les circonstances évoluent, ainsi qu'à cesser d'employer la force lorsque le sujet devient plus docile. Plusieurs options peuvent aussi être employées simultanément, selon la situation. Dans la plupart des cas, la communication est combinée à d'autres options. Par exemple, un agent peut présenter l'aérosol capsique, mais s'entretenir avec le sujet et tenter de désamorcer la situation afin d'éviter d'y avoir recours.

Formation des agents et responsabilité relative à l'intervention policière

La formation des agents en matière d'intervention policière, ainsi que les options elles-mêmes, doivent se conformer à des normes établies par le [ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario](#), ainsi que par la Loi sur les services policiers (voir [R.R.O. 1990, Règl. 926 : Matériel et usage de la force](#)).

Les normes touchent la quantité de formation que les agents doivent recevoir relativement aux diverses options, ainsi que la requalification, les modèles approuvés d'armes autorisées, et les exigences en matière de rapport.

En termes de signalement, les agents doivent remplir un [Rapport sur le recours à la force](#) lorsque la force physique ou une arme est employée à l'endroit de quelqu'un. Le rapport est ensuite étudié par le superviseur de l'agent, ainsi que par le personnel du Centre de perfectionnement du SPO, pour confirmer que la mesure d'intervention appropriée fut employée et pour identifier tout problème possiblement lié à la formation, afin que tout suivi nécessaire soit fait.

L'information sert également à se rapporter à la collectivité quant au recours à la force par le SPO à travers ces rapports annuels. Plusieurs de nos rapports annuels précédents sont disponibles sur notre page des [Publications connexes](#).

SPO continue à dépasser les normes du ministère en matière de formation et de responsabilité liées aux options d'intervention policière.

LE SPO ET L'UTILISATION DES PISTOLETS ÉLECTRIQUES

Les armes à impulsions électriques, communément appelées des « Taser », représentent l'une des nombreuses options non-létales s'offrant aux agents de la Police d'Ottawa pour les aider à maîtriser une situation.

En Ontario, les pistolets électriques offrent une option approuvée et efficace aux policiers et ils fonctionnent en envoyant des impulsions électriques qui provoquent des contractions musculaires involontaires et l'immobilisation temporaire, ce qui aide les agents à maîtriser un individu.

Le SPO amorça un examen après avoir déterminé que ces dispositifs n'étaient aisément accessibles aux agents patrouilleurs de première classe lors de situations violentes ou mettant des vies en péril. Un examen approfondi des armes à impulsions fut mené au long de 2013 jusqu'au début de 2014. Le bilan présenté à la Commission de services policiers d'Ottawa en avril 2014 appuya le besoin d'un déploiement accru des pistolets électriques, particulièrement chez les patrouilleurs de première ligne.

Le saviez-vous?

Plus de 95% des appels de service reçus par le SPO sont résolus à l'aide de la simple présence d'un agent et de la communication.

Des techniques de communication et de désescalade sont donc insufflées dans toutes les facettes de la formation des agents. En outre, à partir de janvier 2014, le SPO mit en œuvre une nouvelle formation axée sur les manières de composer avec les gens en difficulté, notamment les situations présentant des questions de santé mentale. La formation introduit un modèle visant à aider les agents à exprimer le pourquoi et le comment de la manière dont ils ont composé avec une personne en situation de crise. La formation en désamorçage aide les agents à régler une situation.

Le contenu de la formation fut mis au point par le ministère de la Justice de la Colombie-Britannique en consultation avec le *Braidwood Recommendation Implementation Committee* et un groupe de travail composé d'experts en la matière, policiers et civils.



OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

The Trusted Leader in Policing
Le chef de file de confiance dans la police